

Mensonges et propagande dans l'islam et en terre d'islam

Par Benjamin LISAN, le 21/08/2017 (mis à jour le 20/02/2018).

Le titre de mon texte est accusateur, dur, probablement provoquant pour les musulmans. Ce titre exprime ma désapprobation envers toute la gymnastique intellectuelle, la casuistique, le déploiement incroyable d'efforts que développent un bon nombre de musulmans, pour présenter au mieux le Coran, l'islam, son prophète, au risque de déformer la vérité, de mentir par omission etc.

Or pour moi, la vérité est une et indivisible. Elle n'est pas à géométrie variable. La recherche de la vérité est précieuse. Sans celle-ci, il n'y aurait jamais eu de démarche et méthode scientifique. Elle ne souffre pas d'approximations, d'à-peu-près, de propagande pour enjoliver les choses. Le Coran doit être ce qu'il est et non la version du Coran que l'on rêve qu'il soit.

En 73, en Algérie, j'ai découvert à quel point les effets d'une propagande intensive [de la mauvaise foi qui lui est associée] peut faire des dégâts sur les consciences et sur un peuple.

Après, j'ai découvert d'autres formes de propagandes, en URSS, en 1980 et 1982, à l'origine d'autres dégâts moraux.

Parfois, j'ai l'impression de rencontrer sur Facebook, des personnes qui ne raisonnent, que selon des grilles de lectures et des œillères idéologiques, ... et dont les discours et actions militantes semblent servir essentiellement de courroies de transmission à l'idéologie ou à la religion auxquelles ils adhèrent _ **la propagande, elle, ne se soucie pas d'honnêteté ou de vérité, mais du moyen plus efficace pour atteindre son but.**

Bref, des personnes incapables de raisonner par elles-mêmes et/ou faire preuves d'esprit critique envers leurs propres convictions et/ou croyances.

J'ai découvert aussi, dans le Coran et les hadiths, des exemples de manipulations, des incitations au mensonge (taqiya etc.), que j'expose dans le texte ci-dessous.

On y découvre que Mahomet finalement est très semblable, par sa psychologie, à ceux que l'on appelle, actuellement, les **gourous**, c'est-à-dire des personnes manipulatrices, qui savent sans cesse rebondir (d'un mensonge à l'autre, d'une manipulation à l'autre), quérulence, très narcissiques, le plus souvent mégalomanes.

Et on peut légitimement demander si le *caractère sectaire, voire mensonger et manipulateurs*, que je vais exposer dans le texte ci-après, de *certaines musulmans, propagandistes, effectuant la prédication (la Dawa)*, [et une certaine mauvaise foi présente dans les pays musulmans, aboutissant aux « théories du complot » et à une attitude sans cesse victimaire mensongère _ la personne étant convaincue de son « mensonge » (ce que l'on appelle « le mensonge vrai »)] *ne s'inspire pas justement de l'exemple de Mahomet, bon et mauvais [sans esprit critique], pris pour modèle à imiter (?)*.

1 Mensonges dans la présentation du l'islam

1.1 Sur les versets incitant à frapper les femmes désobéissantes

Or je constate le même problème de propension au mensonge, chez beaucoup de propagandistes de l'islam.

Ces derniers recourent souvent aux approximations, à des inventions, pour ne pas dire à des mensonges ou manipulations, pour défendre l'islam.

Même Malek Chebel, un anthropologue algérien des religions, n'hésitait pas à mentir.

(Or que peut valoir scientifiquement, un anthropologue qui n'hésite pas à mentir ou déformer la vérité ?!!).

A) Au sujet du verset 4:34 :

Le verset 4:34 indique clairement que **le mari doit frapper (corriger) son épouse désobéissante**.
Ce que niait Malek Chebel.

Voir ce verset ci-après :

Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens. Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la protection d'Allah. Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et frappez-les. Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles, car Allah est certes, Haut et Grand !

Source : <https://coran.oumma.com/sourate/4>

Autre traduction :

34. Les hommes ont la charge et la direction des femmes en raison des avantages que Dieu leur a accordé sur elles, et en raison aussi des dépenses qu'ils effectuent pour assurer leur entretien. [En revanche] les épouses vertueuses demeurent toujours fidèles à leurs maris pendant leur absence et préservent leur honneur, conformément à l'ordre qu'Allah a prescrit. Pour celles qui se montrent insubordonnées, commencez par les exhorter, puis ignorez-les dans votre lit conjugal et, si nécessaire, corrigez-les. Mais dès qu'elles redeviennent raisonnables, ne leur cherchez plus querelle. Allah est le Maître Souverain !

Source : http://www.fleurislam.net/media/doc/coran/sourate_004.html

Ce verset est pourtant très clair.

Mais dans une vidéo, Malek Chebel affirme que NON, sans apporter d'explication ou étayer son argumentation (voir la vidéo de Majid Oukacha, ci-après, montrant la vidéo de Malek Chebel en question).

Cf. a) La vidéo : Malek, le plus érudit des érudits (vidéo de Majid Oukacha),

<https://www.youtube.com/watch?v=EKy6LWncr24>

b) Coran-comment battre sa femme par un expert,

<https://www.youtube.com/watch?v=b9Gh784eTbg>

2 Interprétation mensongère des versets décrivant l'aspect de la terre (notre planète)

Quand, au travers l'examen de la dizaine de versets traitant de la forme de la terre, on essaye de comprendre la conception cosmologique de celle-ci de Mahomet (si selon lui la terre est plate ou sphérique), on comprend vite que Mahomet conçoit la terre comme plate.

Or pour affirmer que le Coran est miraculeux scientifiquement et qu'il a prédit les découvertes scientifiques actuelles, les apologistes de l'islam, depuis 2007, n'hésitent pas à prendre le verset suivant :

79.30. Et quant à la terre, après cela, Il l'a étendue

(Qui est traduit ainsi, avec le terme "étendue" dans les toutes les versions françaises du Coran).

Et à lui donner une nouvelle signification ou sens, au prétexte que le mot arabe "dahaha" (ou "dalaha") pour "étendue", a une seconde signification "oeuf d'Austruche". Donc, ils lui donnent ce nouveau sens :

79.30. Et quant à la terre, après cela, Il l'a étendue (dans le sens d'une forme œuf d'Autruche)

Note : Or Le mot arabe " dalaha" _ en espérant ne pas me tromper sur ce mot _ mais je sais qu'un de ces sens est "étendu", l'autre sens est dérivé du mot arabe "duhiya" qui veut dire "œuf" et qui ne renvoie pas à un œuf normal mais à celui d'une autruche.

J'ai dû étudier, dans mon document, dont voici le lien ci-dessous, durant 20 pages ou plus, le sens des versets du Coran sur la terre, et ma conclusion est formelle, la conception cosmologique de la terre de Mahomet est bien celle d'une terre plate et non 'une terre sphérique (en forme de globe ou d'un sphéroïde aplatie aux deux pôles _ ce qui n'est pas le cas d'un œuf d'Autruche qui est un sphéroïde allongé aux deux pôles) :

Voir mon document :

Analyse des [puissants] mécanismes sectaires en jeu dans les courants principaux de l'islam, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/les-mecanismes-sectaires-a-l-oeuvres-dans-l-islam.htm>

Voir et lire, dans ce document, les parties ci-dessous :

- . "La terre est plate selon le Coran", in "6.3 L'impossibilité de discuter des erreurs scientifiques et de l'historicité du Coran"
- . « 18 Annexe 8 : Absence de versets attestant que la terre a la forme d'un œuf ».
- . « 19 Annexe 9 : Discussion sur la platitude ou la rotondité de la terre ».

3 Al-fatiha la prière musulmane de haine anti-juive et anti-chrétienne, verset 7

« Les prières musulmanes suivent dix-sept rites bien élaborés. Le cycle complet d'une prière s'appelle « raq'a » (généflexion) et comprend une inclination, une mise à genoux et une récitation de certaines phrases et déclarations dans une séquence spécifiée. Ces prières sont répétées cinq fois par jour et chaque prière comprend de multiples généflexions. Dans la prière de l'aube on trouve une place pour une supplication spontanée, alors que dans les autres prières on doit se tenir à des formules strictes »¹.

« La prière fait partie des cinq piliers de l'islam, qui sont : l'attestation de la foi, la prière, le jeûne, l'aumône et le pèlerinage. En droit musulman, **celui qui nie l'obligation de prier est considéré comme apostat et passible de la peine de mort. Et celui qui ne prie pas par paresse est considéré comme un pécheur, et doit être contraint de prier. Puis, s'il refuse, il peut être mis à mort. Cette obligation de prier, sous peine de mort, est confirmée dans le traité de droit d'Ibn Ruchd**, le fameux philosophe et juriste dit Averroès. Selon le droit musulman, **les cinq prières quotidiennes que doit accomplir le musulman ne sont valides que si la Fatiha y est récitée**. Elle est récitée aussi lors de la conclusion du contrat de mariage, lors des visites des cimetières et à d'autres occasions. L'aspect qui nous intéresse dans cette étude est l'interprétation qui a été donnée à cette invocation à travers les siècles, et plus particulièrement à ce que désignent les deux groupes : « **les gens contre lesquels Dieu est en colère** », et « **les gens égarés** ». La réponse à cette question peut être résumée en une phrase : chez l'écrasante majorité des exégètes, **les gens contre lesquels Dieu est en colère sont les juifs, et les gens égarés sont les chrétiens**. Si effectivement le sens avancé par les exégètes est celui que nous venons d'évoquer, on se demande comment les musulmans peuvent coexister en paix et en harmonie avec les juifs et les chrétiens alors qu'ils répètent ce chapitre au moins 17 fois dans leurs prières quotidiennes ? »².

Cette prière, ci-dessous, est-elle enseignée, ou non, dans certaines mosquées ? Qu'en est-il ?

¹ Racisme anti-Chrétien et antisémitisme dans la prière musulmane, Sami Aldeeb, <http://www.blog.sami-aldeeb.com/2017/03/25/racisme-anti-chretien-et-antisemitisme-dans-la-priere-musulmane/>

² Source : <https://www.amazon.fr/La-Fatiha-culture-haine-Interpr%C3%A9tation/dp/1503079570>

Al-Fatiha], écrite aussi [Al-Fatihah], traduite par La Liminaire, Le Prologue, L'Ouverture ou L'Inaugurale, etc. est le titre du premier chapitre du Coran dans l'ordre canonique qu'utilisent les musulmans et le cinquième chapitre dans l'ordre chronologique. Elle est composée de sept versets, dont les 6e et 7e versets comportent l'invocation suivante : « *Dirige-nous vers le chemin droit. Le chemin de ceux que tu as gratifiés, contre lesquels [tu n'es] pas en colère et qui ne sont pas égarés* ».

En gras, nous avons souligné les phrases qui posent problème :

Versets du Coran, Orthographe uthmani, Orthographe usuelle :

[Verset 1]

- Au nom de Dieu, le tout miséricordieux, le très miséricordieux
- Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux
- Au nom d'Allah, le Miséricordieux, le Miséricordieux
- Au nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux
- Au nom de Dieu, le Tout miséricordieux, le Miséricordieux

[Verset 2]

- Louange à Dieu, le Seigneur du monde
- Louange à Allah, Seigneur de l'univers
- Louanges à Allah, Seigneur des univers
- Louange à Allah, le Seigneur des mondes
- Louange à Dieu, Seigneur des univers

[Verset 3]

- Le tout miséricordieux, le très miséricordieux
- Le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux
- Le Miséricordieux, le Miséricordieux
- Le Clément, le Miséricordieux
- Le Tout miséricordieux, le Miséricordieux

[Verset 4]

- Possesseur du jour du jugement
- Maître du Jour de la rétribution
- Maître du Jour du jugement
- Maître du Jour de la rétribution
- Maître du Jour de la rétribution

[Verset 5]

- C'est toi que nous adorons, et c'est toi dont nous demandons l'aide
- C'est Toi [Seul] que nous Adorons, et c'est Toi [Seul] dont nous implorons secours
- C'est Toi Seul que nous adorons et c'est Toi Seul à que nous recourons
- C'est Toi que nous adorons, et Toi dont nous implorons l'assistance
- C'est toi que nous adorons, Toi de qui le secours implorons.

[Verset 6]

- Dirige-nous vers le chemin droit
- Guide-nous dans le droit chemin
- Indique-nous le chemin de rectitude
- Conduis-nous sur le droit chemin
- Guide-nous sur la voie de rectitude

[Verset 7]

- Le chemin de ceux que tu as gratifiés, contre lesquels [tu n'es] pas en colère et **qui ne sont pas égarés**.
 - Le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, **non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés**
 - Le chemin de ceux que Tu as gratifiés : **ni les réprouvés, ni les fourvoyés**.
 - Le chemin de ceux que Tu as comblés de Tes bienfaits, et **non pas de ceux qui ont suscité Ta colère, ni le chemin des égarés**.
- La voie de deux que tu as gratifiés, non pas celle des réprouvés, **non plus que de ceux qui s'égareront**.

L'enseignement de Mahomet va, également, dans le même sens qu'Allah, à propos des juifs et des chrétiens, une diatribe des hadiths confirme que les **juifs** ont « **encourus la colère de Dieu** » et les **chrétiens** sont des « **égarés** ».

Sourates en version arabe, en orthographe uthmani, en rapport avec ce verset 7 ci-avant :

M-39/ [Coran 7: 152] : « *Ceux [les juifs] qui ont pris **le veau** (pour un dieu), auront sur eux de la part de leur Seigneur, **une colère, et une humiliation** dans la vie ici-bas. Ainsi rétribuons-nous les fabulateurs* ».

M-42/ [Coran 25:44] : « *Ou bien penses-tu que la plupart d'entre eux écoutent ou discernent ? Ceux-là ne sont que comme les bétails. Ils [les chrétiens] sont plutôt plus égarés de la voie* ».

M-51/ [Coran 10:32] : « *Voilà Dieu, votre vrai Seigneur! Qu'y a-t-il après la vérité sinon **l'égarement** [des chrétiens] ? Comment vous (en) détournez-vous ?* ».

M-70/ [Coran 16:106] : « ***Quiconque [les juifs] a mécru en Dieu après avoir cru** (...), sauf celui qui a été contraint alors que son cœur est rassuré par la foi. Mais celui qui ouvre la poitrine à la mécréance, **une colère de Dieu tombera sur eux et ils auront un très grand châtement*** ».

H-87/ [Coran 2:40] : « ***Ô fils d'Israël !** Rappelez-vous ma grâce dont je vous ai gratifiés. Acquittez-vous de votre engagement envers moi, et je m'acquitterai de mon engagement envers vous. **Ayez donc de l'effroi de moi*** ».

H-87/ [Coran 2:61] : (...) « *Lorsque vous [les juifs] dîtes : + Ô Moïse ! Nous n'endurerons plus une seule nourriture. Appelle donc ton Seigneur pour qu'il nous fasse sortir de la terre ce qu'elle fait pousser, de ses légumes, ses concombres, son ail, ses lentilles et ses oignons ! + Il dit : + Voulez-vous échanger le meilleur contre le moindre ? Descendez en Égypte. Vous y trouverez ce que vous demandez ! + **Ils seront frappés d'humiliation et d'indigence, et encourront la colère de Dieu. Cela parce qu'ils mécréaient dans les signes de Dieu, et qu'ils tuaient les prophètes sans droit. Cela parce qu'ils désobéissaient et transgressaient*** ».

H-87/ [Coran 2:65] : « *Vous avez connu ceux des vôtres [les juifs] qui transgressèrent le sabbat. Nous leur dîmes : +**Soyez des singes humiliés !** + »*

H-87/ [Coran 2:90] : « *Combien détestable ce contre quoi ils ont troqué leurs âmes: ils mécroient en ce que Dieu a fait descendre, abusés par le fait que Dieu fasse descendre de sa faveur envers qui il souhaite de ses serviteurs. **Ils ont encouru colère sur colère. Les mécréants auront un châtement humiliant !*** ».

H-89/ [Coran 3:112] : « *Où qu'on les trouve, ils [les juifs] seront **frappés d'humiliation**, à moins d'une corde (de secours) de la part de Dieu ou d'une corde (de secours) de la part des humains. **Ils encourront la colère de Dieu, et seront frappés d'indigence**. Cela parce qu'ils mécroient dans les signes de Dieu, et **qu'ils [les juifs] tuaient les prophètes sans droit. Cela parce qu'ils désobéissaient et transgressaient*** ».

H-92/ [Coran 4:69] : « *Quiconque obéit à Dieu et à l'envoyé, ceux-là seront avec ceux que Dieu a gratifiés : prophètes, véridiques, témoins et vertueux. Quels bons compagnons que ceux-là !* ».

H-92/ [Coran 4:93] : « *Quiconque tue délibérément un croyant, sa rétribution sera la géhenne. Il y sera éternellement. Dieu est en colère contre lui, l'a maudit et lui a préparé un très grand châtement* ».

H-92/ [Coran 4:167] : « *Ceux qui ont mécru et ont rebuté (les autres) de la voie de Dieu se sont **égarés** [les chrétiens] d'un **égarement lointain** ».*

H-112/ [Coran 5:60] : Dis : « *Vous informerais-tu de ce qui est pire que cela, comme rétribution auprès de Dieu ? Celui que Dieu a maudit, **contre lequel il est en colère, ceux dont il a fait des singes et des porcs [les juifs], de même que celui qui a adoré les idoles, ceux-là ont la pire situation** et sont les plus **égarés** de la voie droite ».*

H-112/ [Coran 5:77] : Dis : « ***Ô gens du livre!** [les juifs et chrétiens] **N'exagérez pas dans votre religion, (Ne dites) que la vérité. Ne suivez pas les désirs des gens qui se sont égarés auparavant, ont égaré beaucoup et se sont égarés de la voie droite** ».*

H-112/ [Coran 5:78] : « *Ceux qui ont mécru parmi les **fils d'Israël** [les juifs] **ont été maudits** par la langue de David et de Jésus fils de Marie. Cela parce qu'ils désobéissaient et transgressaient ».*

H-112/ [Coran 5:79] : « *Ils ne s'interdisaient pas les uns aux autres ce **qu'ils [les juifs] faisaient de répugnant. Combien détestable ce qu'ils faisaient !** ».*

Source : *Al-fatiha la prière musulmane de haine anti-juive et anti-chrétienne*, Sami Aldeeb, <http://www.blog.sami-aldeeb.com/2017/02/02/al-fatiha-la-priere-musulmane-de-haine-anti-juive-et-anti-chretienne/>

Les guides de prière pour les musulmans, publiés dans différentes langues, sont très nombreux. Si un musulman doit se conformer à toutes les prescriptions et procéder aux ablutions nécessaires, il devra y consacrer au moins deux heures et demie par jour. Le Coran exhorte les musulmans à « maintenir la prière » quarante-quatre fois (conformément aux sourates 2,43, 6,72, 11,14 et 31,17) avec la répétition régulière d'al Fatiha.

Quant à la prière de Vendredi à la mosquée, elle est encore plus offensive et plus choquante à l'encontre des Juifs et des Chrétiens, car elle exige non seulement deux récitations de la sourate d'Al-Fatiha, mais aussi de la sourate 62, « Le Vendredi » et de la sourate 63, « Les Hypocrites ». La sourate 62 condamne spécifiquement, d'une part, les païens vivant « **en erreur grossière** », et d'autre part, les Juifs assimilés à « **des ânes pliant sous le poids de livres et qui traitent de mensonges les versets d'Allah** » (62,5). Quant à la sourate 63, elle condamne « **les hypocrites** », c'est-à-dire ceux qui ont renoncé à leur foi musulmane. « **Ce sont ceux-là les pires ennemis. Méfie-toi d'eux ! Qu'Allah anéantisse ces hypocrites...** » (63,4).

La prière du Vendredi est toujours accompagnée d'un prêche quasi classique dans toutes les mosquées. Les prédicateurs y crachent leur colère contre les juifs et les non-musulmans et sollicitent l'aide de leur dieu Allah.

Les prédicateurs concluent son prêche par la litanie suivante et la masse des fidèles répond après chaque supplication par un « Amen » :

« O Allah ! **Accorde-nous la victoire sur les juifs, qui sont tes ennemis mais aussi les ennemis de notre religion !** (Amen)
O Allah ! **Fais périr les mécréants, les polythéistes et les ennemis de l'islam !** (Amen)
O Allah ! **Eparpille leur nation !** (Amen)
O Allah ! **Disperse leurs troupes !** (Amen)
O Allah ! **Détruis leurs édifices !** (Amen)
O Allah ! **Fais périr leur récolte !** (Amen)
O Allah ! **Rend orphelins leurs enfants !** (Amen)
O Allah ! **Rend veuves leurs épouses !** (Amen)
O Allah ! **Fais tomber leurs biens et leurs fortunes comme butin entre les mains des musulmans !** (Amen) ! »

Sources : a) *La Fatiha et la culture de haine*, Sami Aldeeb, Editeur : CreateSpace Independent Publishing Platform, 2014, <https://www.amazon.fr/La-Fatiha-culture-haine-Interpr%C3%A9tation/dp/1503079570>

b) *Racisme anti-Chrétien et antisémitisme dans la prière musulmane*, Sami Aldeeb, <http://www.blog.sami-aldeeb.com/2017/03/25/racisme-anti-chretien-et-antisemitisme-dans-la-priere-musulmane/>

c) "Que la malédiction d'Allah soit sur les juifs et les chrétiens car ils ont pris les tombes de leurs prophètes comme mosquées", <http://www.salafidunord.com/article-que-la-malediction-d-allah-soit-sur-les-juifs-et-les-chretiens-car-ils-ont-pris-les-tombes-de-leurs-prophetes-comme-mosquees-6140650>

Voir aussi :

- Liste des versets dans le Coran, hadiths et prières antijuifs et antichrétiens, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/liste-des-versets-et-hadiths-antijuifs-et-antichretiens-dans-le-coran.htm>
- Versets violents et intolérants du Coran, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/VersetsViolentsDuCoran.htm>

4 Malédiction contre les juifs, chrétiens, femmes, buveurs de vin et homosexuels

« **Allâh a maudit les mécréants et leur a préparé une fournaise** » [Al-Ahzâb (Les Coalisés) : 64].

« **Et ils dirent : “Nos cœurs sont enveloppés et impénétrables.”- Non, mais Allâh les a maudits à cause de leur mécréance, leur foi est donc médiocre.** » [Al-Baqara (la Vache) : 88].

« **Il y aura à la fin de ma communauté des femmes vêtues mais nues, sur leurs têtes auront des [coiffures] telles les bosses des chameaux amaigris, maudissez-les car elles sont, certes, maudites !** » [Rapporté avec ces termes par : Aṭ-Ṭabarânî dans *Al-Mou’djam Al-Awsat* (9/131), d’après le hadith rapporté par ‘Abd Allâh Ibn ‘Amr رضي الله عنهما, et rapporté avec d’autres termes proches des derniers par : Aḥmad dans *Al-Mousnad* (7083), et Al-Hâkim dans *Al-Moustadrak* (8346), et authentifié par Al-Albânî dans *As-Silsila As-Sahîha* (2683).].

« **Le Messager d’Allâh صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ a maudit ceux parmi les hommes qui cherchent à ressembler aux femmes et celles parmi les femmes qui cherchent à ressembler aux hommes.** » [Rapporté par Al-Boukhârî (5885), d’après le hadith rapporté par Ibn ‘Abbâs رضي الله عنهما].

« **...Quiconque y introduit une innovation, que la malédiction d’Allâh, des Anges et de tous les gens soit sur lui. Allâh n’acceptera de lui le Jour de la Résurrection ni échappatoire ni compensation.** » Il dit : « Ainsi Ibn Anas dit : “...ou quiconque ayant hébergé un innovateur [en religion]”. » [Rapporté par Al-Boukhârî (7306), et Mouslim (1366), d’après le hadith rapporté par Anas رضي الله عنه].

« **Et qu’Allâh maudisse celui qui héberge un innovateur [en religion].** » [Déjà extrait, voir la marge 6, d’après le hadith rapporté par ‘Alî Ibn Abî Ṭâlib رضي الله عنه].

« **Ceux des Enfants d’Israël qui n’avaient pas cru ont été maudits par la bouche de David et de Jésus, fils de Marie** » [Al-Mâ’ida (la Table Servie) : 78].

« **Et les Juifs disent : “La Main d’Allâh est fermée !” Que leurs propres mains soient fermées, et maudits soient-ils pour l’avoir dit. Au contraire, Ses deux Mains sont largement ouvertes : Il distribue Ses dons comme Il veut.** » [Al-Mâ’ida (la Table Servie) : 64].

« **Qu’Allâh maudisse le vin et qu’Il maudisse son buveur, son serveur, son fouleur [presseur], celui qui demande de le presser, son vendeur, son acheteur, son porteur, celui à qui on le porte, et celui qui bénéficie de son prix.** » [Rapporté par Aḥmad dans *Al-Mousnad* (5716), et Aboû Dâwoud (3674), et par d’autres d’après le hadith rapporté par Ibn ‘Oumar رضي الله عنهما, et authentifié par Ibn Al-Moulaqqin dans *Al-Badr Al-Mounîr* (8/698) et par Al-Albânî dans *Sahîh Al-Djâmi’* (5091).]. Note : ‘Abd Allâh faisait rire le Messager d’Allâh صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ. Il l’a fouetté car il buvait du vin.

Contre les « maudisseurs » de la religion musulmane : « **Les maudisseurs invétérés ne seront, le Jour de la Résurrection, ni témoins ni intercesseurs.** » [Rapporté par Mouslim dans (2598), d’après le hadith rapporté par Aboû Ad-Dardâ رضي الله عنه].

« ... **Il ne convient pas à un véridique d'être un maudisseur invétéré**. » [Rapporté par Mouslim (2597), d'après le hadith rapporté par Aboû Hourayra رضى الله عنه].

« ... **maudire un croyant équivaut à le tuer**. » [Rapporté par Al-Boukhârî (6105), et Mouslim (110), d'après le hadith rapporté par Thâbit Ibn Ad-Dahâk رضى الله عنه].

« **Que la malédiction d'Allâh [frappe] les injustes** » [Hoûd : 18].

Source : La malédiction [Al-La'n], du point de vue religieux, <https://ferkous.com/home/?q=fr/art-mois-fr-79>

Le Prophète a dit : « *Qu'Allah **maudisse les Juifs** puisqu'ils ont transformé les tombes de leurs prophètes en mosquées.* »

Le Prophète a dit (encore) : « *Qu'Allah **maudisse les Juifs** puisqu'ils ont transformé en huile et vendu les graisses dont la consommation leur a été interdite* ». Les deux hadiths sont rapportés par l'imam Boukhari.

« Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a bien fait quand il les a décrit en ces termes : « **Les Juifs constituent la communauté haïe. Les menteurs, les calomnieurs, les traîtres, les rusés, utilisateurs de stratagèmes, les tueurs de prophètes, les consommateurs de l'usure et du fruit de la corruption ; la communauté dont la conscience est la pire et le caractère le plus mauvais. Ils sont les plus éloignés de la pitié, les plus prompts à la vengeance ; ils ont l'habitude de perpétuer la haine et d'entretenir l'inimitié et l'hostilité. Ils constituent le bastion de la magie, du mensonge et de la ruse ; ils ne reconnaissent aucun droit au respect à celui qui se démarque de leur infidélité et du démenti qu'ils opposent aux prophètes. Ils n'observent aucun engagement les liant à un croyant. Celui qui conclut un accord avec eux ne bénéficie ni d'un droit ni de la compassion. Leur associé ne jouit ni de justice ni d'équité. Celui qui cohabite avec eux ne connaît ni quiétude ni sécurité. Ils ne font preuve d'aucune loyauté à l'égard de leur employeur. Pire le plus intelligent d'entre eux est le plus malin, le plus habile, le moins honnête. L'intègre chez eux – il ne peut pas y avoir d'intègre parmi eux – n'est pas un vrai juif. Les Juifs sont les plus intolérants, ceux dont les foyers sont les plus obscurs, les cours sont les plus nauséabondes et le caractère le plus grossier. Les saluer entraîne damnation. Les rencontrer augure du mal.** Leur devise est : colère et leur tenue vestimentaire : le dépit » » (Voir Hidayat al-Houyara, p. 8.).

Source : Le comportement des juifs envers Allah et Ses Messagers, <http://www.islamweb.net/frh/index.php?id=165925&page=articles>

Ibn Umar a rapporté que le Messager d'Allah (ﷺ) a dit :

"Vous combattrez contre les Juifs ["Les juifs [= Des juifs] vous combattront"] et vous les tuer jusqu'à ce que même une pierre dirait : Viens ici, musulman, il y a un Juif (se cachant derrière moi); tuez-le". (al-Bukhârî, 3398 / 3593, Muslim, 2921). Source : 54 The Book of Tribulations and Portents of the Last Hour, <https://sunnah.com/muslim/54/101-105>

"Combattez les Juifs de telle sorte que la pierre derrière ["jusqu'à ce qu'(arrivera un moment où) l'un d'eux se cachera derrière une pierre..."] laquelle s'abrite un Juif dise : Musulman, voilà un Juif derrière moi, tue-le !"

Sources : a) Livre d'El-Bokhari 56, Chap. 94, tome 2, p. 322, b) al-Bukhârî, n° 2767, c) <https://www.maison-islam.com/articles/?p=730>

Sourate 2, verset 61 : « **Ils (les Juifs) furent frappés d'humiliation et d'indigence. Ils ont encouru la colère d'Allah pour n'avoir pas voulu croire à ses signes et pour avoir tué injustement ses prophètes. Telles furent les suites de leur transgression et de leur désobéissance.** ».

Sourate 4, verset 44, qui dit : « **Ne vois-tu pas comment ceux (les chrétiens) qui ont reçu une partie des Écritures, se sont égarés et souhaitent que vous vous égariez à votre tour de la bonne voie.** ».

Sources : a) Racisme anti-Chrétien et antisémitisme dans la prière musulmane, Sami Aldeeb, <http://www.blog.sami-aldeeb.com/2017/03/25/racisme-anti-chretien-et-antisemitisme-dans-la-priere-musulmane/>

« Les **Juifs** disent : "Ouzayr est fils d'Allah" et les Chrétiens disent : "Le Christ est fils d'Allah". Telle est leur parole provenant de leurs bouches. Ils imitent le dire des mécréants avant eux. **Qu'Allah les anéantisse !** Comment s'écartent-ils (de la vérité) ? » (Coran : 9/30).

« Et les **Juifs** disent : "La main d'Allah est fermée !" Que leurs propres mains soient fermées, et **maudits soient-ils pour l'avoir dit**. Au contraire, Ses deux mains sont largement ouvertes : Il distribue Ses dons comme Il veut. » (Coran, 5 : 64).
« Allah a certainement entendu la parole de ceux qui ont dit : "Allah est pauvre et nous sommes riches." Nous enregistrons leur parole, ainsi que leur **meurtre, sans droit, des prophètes** [Les juifs]. Et Nous leur dirons : "**Goûtez au châtement de la fournaise** [l'enfer]. » (Coran : 3/181).

« Et puis, à cause de leur violation de l'engagement, Nous les [les juifs] avons maudits et endurci leurs cœurs : ils détournent les paroles de leur sens et oublient une partie de ce qui leur a été rappelé. » (Coran, 5 : 13).

« Malheur, donc, à ceux qui de leurs propres mains composent un livre puis le présentent comme venant d'Allah pour en tirer un vil profit ! - **Malheur à eux** [les juifs], donc, à cause de ce que leurs mains ont écrit, et malheur à eux à cause de ce qu'ils en profitent ! » (Coran : 2/79).

« Ceux des **Enfants d'Israël** qui n'avaient pas cru **ont été maudits** par la bouche de David et de Jésus fils de Marie, parce **qu'ils désobéissaient et transgressaient**. Ils ne s'interdisaient pas les uns aux autres ce qu'ils faisaient de blâmable. **Comme est mauvais, certes, ce qu'ils faisaient !** » (Coran : 5/78-79).

« Et ils dirent : "Nos cœurs sont enveloppés et impénétrables" - Non mais **Allah les [juifs] a maudits à cause de leur infidélité**, leur foi est donc médiocre. Et quand leur vint d'Allah un Livre confirmant celui qu'ils avaient déjà, - alors qu'auparavant ils cherchaient la suprématie sur les mécréants, - quand donc leur vint cela même qu'ils reconnaissaient, ils refusèrent d'y croire. **Que la malédiction d'Allah soit sur les mécréants !** » (Coran : 2/88-89).

« Il en est parmi les **Juifs** qui détournent les mots de leur sens, et disent : "Nous avons entendu, mais nous avons désobéi", "écoute sans qu'il te soit donné d'entendre", et favorise nous "Râ'inâ", **tordant la langue et attaquant la religion**. Si au contraire ils disaient : "Nous avons entendu et nous avons obéi « Ecoute", et "Regarde- nous", ce serait meilleur pour eux, et plus droit. Mais **Allah les a maudits à cause de leur mécréance** ; leur foi est donc bien médiocre. Ô vous à qui on a donné le Livre, croyez à ce que Nous avons fait descendre, en confirmation de ce que vous aviez déjà, avant que Nous effacions des visages et les retournions sens devant derrière, ou que **Nous les maudissions comme Nous avons maudit les gens du Sabbat**. Car le commandement d'Allah est toujours exécuté. » (Coran : 4/46-47).

« Et puis, à cause de leur **violation de l'engagement, Nous les avons maudits** et endurci leurs cœurs : ils [les juifs] détournent les paroles de leur sens et oublient une partie de ce qui leur a été rappelé. Tu ne cesseras de découvrir leur trahison, sauf d'un petit nombre d'entre eux. » (Coran : 5/13).

Sources : a) Le comportement des juifs envers Allah et Ses Messagers,

<http://www.islamweb.net/frh/index.php?id=165925&page=articles>

b) Les Juifs disent qu'Uzayr est le fils d'Allah, <https://islamqa.info/fr/9459>

c) Les associateurs dans le Coran, les chrétiens en font-ils parti ?, <http://www.mosquee-lyon.org/forum3/index.php?topic=13708.0;wap2>

5 Le beau modèle

Ce que le prophète a fait, l'islam commande à tous les bons musulmans d'en faire autant.

Posant comme postulat que les actes et pensées du prophète Mohammed sont d'inspiration divine, le pieux musulman cherche à les imiter dans sa vie quotidienne.

Pour comprendre la manière de se comporter des pieux musulmans, il faut savoir que dans tous les domaines ils entendent copier le comportement de leur prophète. Derrière la façon de traiter la femme, derrière l'horreur du célibat, derrière le port de la barbe pour les hommes, derrière la répugnance à laisser entrer un chien dans la maison, bref

derrière toute attitude du musulman, il y a le souci d'imiter l'envoyé d'Allah. Dans la croyance musulmane courante, chacune des pensées du Prophète et chacun de ses actes ont été ordonnés et inspirés par Dieu. L'importance de cette imitation de Mahomet dans la vie musulmane est due au fait que l'islam est à la fois normatif et ritualiste. Le ritualisme traduit le souci de coller à la norme.

Cette vénération va à adorer tout ce qu'a fait Mahomet et aussi les objets en rapport à Mahomet, ce qui fait partie de la Sunna (Dans le Coran, le terme **sunna** est employé pour désigner la « loi immuable » de Dieu, les « règles de Dieu »). Mais cette dévotion peut être perçue comme de l'idolâtrie (qui doit alors être combattue par le Musulman). Mais cette dévotion ne peut supprimer puisque la **sunna est un des piliers de la foi au même titre que le Coran**.

5.1 Mahomet et le respect de la parole donnée

« Comme il fallait aussi assurer la vie matérielle de la communauté, **Mahomet n'hésita pas à envoyer quelques hommes piller, pendant la trêve sacrée du mois de rajab, une caravane venant de Syrie en direction de la Mekke**. Mais, lorsqu'ils voulurent recommencer, les Médinois se heurtèrent à une troupe de Mekkois : ce fut la bataille de **Badr**, en l'an de l'Hégire, où les musulmans mirent en déroute leurs adversaires, qui laissèrent 49 d'entre eux sur le terrain. Cette rencontre, si insignifiante en apparence, fut lourde de conséquences : Allah s'était déclaré pour le Prophète ; aussi est-elle appelée dans le Coran « le jour décisif ». »

Source : L'islam, Dominique Sourdél, Que Sais-je ?, P.U.F., 2004, page 14.

« En mars 628, pendant l'un des mois sacrés, il part avec quelques compagnons, en état de sacralisation (selon les règles du culte païen), pour accomplir le pèlerinage de la Mekke. **Devant l'opposition des Qoraïch**, ayant établi son camp à Hodaïbiya, il **réussit à conclure avec eux un armistice de dix ans aux conditions suivantes : Mahomet n'entrerait pas à la Mekke cette année-là, mais l'an suivant les Mekkois évacueraient la ville pendant trois jours pour permettre à Mahomet et à ses compagnons d'accomplir le pèlerinage**. Ainsi, pour la première fois, les Mekkois acceptaient de traiter d'égal à égal avec Mahomet, qui toutefois ne put se faire appeler dans le texte du traité, « Envoyé d'Allah », mais seulement « Mohammad, fils de 'Abd Allah ».

Son autorité grandissait toujours ; des tribus bédouines se ralliaient à lui et des Qoraïchites de marque, tel Khâlid b. al-Walîd, se convertissaient. En janvier 630, il décida de marcher sur la Mekke, **en violation du traité** ».

Source : L'islam, Dominique Sourdél, Que Sais-je ?, P.U.F., 2004, pages 14 et 15.

5.2 Le traitement par Mahomet de ses opposants

624 : décapitation du poète Kab been Al Ashraf à Médine, opposant à Mahomet.

624 : décapitation de Kab ben Asraf, poète critique

624 : décapitation de deux poètes anonymes après la bataille de Badr.

624 c : décapitation du poète Abu Afak en Arabie pour avoir critiqué l'islam

624 c : exécution d'Asma Bint Marwan femme ayant critiqué Mahomet...

626 c : meurtre du juif Kab chef des Beni nadhir poète satiriste, et de sa femme qui s'était moqué de Mahomet...

626 c : meurtre sur ordre de Mahomet du juif Sallam abou rafi

626 c : tentative de meurtre d'Abou Sofyan ordonné par Mahomet...

630 : décapitation à la Mecque de Abdallah ibn Abou Sahr apostat

630 : décapitation à la Mecque de Abdallah ibn Khatal poète satiriste

630 : décapitation à la Mecque de Howairith ibn Noqaïd

630 : condamnation à mort à la Mecque de Ikrima, en fuite

630 : condamnation à la Mecque de Cafwan ibn Ommayya, en fuite

630 : condamnation à mort la Mecque de Hind femme d'Abou Sofyan, en fuite

630 : exécution à la Mecque de Sara, esclave affranchie

630 : exécution à la Mecque de Qariba, chanteuse

630 : exécution à la Mecque de Fartana, chanteuse qui s'était moquée de Mahomet.

“ Un aveugle avait pour **femme une esclave, enceinte, qui insultait et dénigrait le Prophète**. Il le lui avait interdit mais elle ne cessait pas. Il la réprimandait mais elle n'abandonnait pas cette habitude. Une nuit, elle commença à calomnier et

injurier le Prophète. Alors il prit un poignard, le plaça sur son ventre, appuya et la tua. Un enfant qui sortit d'entre ses jambes fut sali par le sang qui était là.

Quand vint le matin, le Prophète apprit cela. [...] **Le Prophète dit :**

- Ô sois mon témoin, il n'y aura pas de représailles pour le sang de cette femme. "

(Récit d'Ibn Abbas, Dawud XXXVIII 4348)

Source: List of Killings Ordered or Supported by

Muhammad, https://wikiislam.net/wiki/List_of_Killings_Ordered_or_Supported_by_Muhammad

« La suspension de l'immunité permettait donc au Prophète de faire un beau geste ; elle lui permit aussi de se débarrasser de quelques individus particulièrement haïs : **il y eut une liste noire** [établie par Mahomet]. Elle contenait le nom de **`Abdallâh b. Sa`d b. Abî Sarh**, converti, puis **apostat** ; mais **`Othman b. `Affân** est son frère de lait ; il l'accompagne chez le **Prophète, qui renonce à sa vengeance**, mais qui aussitôt après **reproche aux assistants de ne point l'avoir tué**. « Que ne nous as-tu fait un signe ! — **Un prophète ne tue point par signe**. » Un beau mot, dont Mohammed aurait pu se souvenir en d'autres circonstances de sa vie. Le rescapé occupa d'ailleurs des fonctions d'État sous Omar et sous `Othmân ⁽⁵⁶⁷⁾.

`Ikrima b Abî Djahl et **Çafwân b. Umayya** réussissent à fuir et **leurs femmes obtiennent ensuite du Prophète leur pardon**.

Celui-ci s'acharne spécialement contre les poètes, contre les auteurs de vers injurieux et redoutables lancés contre lui.

Ainsi **`Abdallâh b. Khatal** est accusé d'un meurtre stupide et d'**apostasie** : ce sont ses vers qui le condamnent : **des deux chanteuses qui les récitaient**, l'une peut s'enfuir, **mais l'autre est assassinée** ⁽⁵⁶⁸⁾. Les poètes **`Abdallâh b. az-Zab`arâ** et **Hubaïra b. Abî Wahb** échappent par la fuite : **la première fureur apaisée, Mohammed accepte la protection qu'Umm**

Hânî, sœur de `Ali, a accordée aux deux fugitifs : Ibn az-Zab`ara, après une retraite à Nedirân, revient et se convertit.

Ka`b. Zuhair, encouragé par son frère, vient réciter à Mohammed la qaçida qu'il a composée en son honneur, bânat Sii`âd, et se convertit ⁽⁵³⁹⁾ ».

Source : Mahomet, Maurice Gaudet-Demombynes, Collection l'évolution de l'humanité, Albin Michel, (1957) Rééd. 1969, page 174³ 4.

« Durant ces épisodes la puissance de Mahomet avait grandi lentement. Il en profita pour éliminer peu à peu les tribus juives de Médine qui le gênaient.

Après Badr, les Banou Qaiñoqa`, dépouillés de leurs biens, allèrent s'établir en Syrie ; après Ohod ce fut le tour des Banou Nadir, qui durent se retirer à Khaï bar ; **enfin après la guerre du Fossé, les derniers, les Banou Qoraïza [Banu Qurayza], accusés d'avoir manqué de loyalisme, subirent un châtement exemplaire : hommes passés au fil de l'épée, femmes et enfants vendus comme esclaves.** ».

Sources : a) L'islam, Dominique Sourdel, Que Sais-je ?, P.U.F., 2004, page 14.

b) https://fr.wikipedia.org/wiki/Banu_Qurayza

c) Mahomet et le massacre des juifs de Banû Qurayza, https://www.youtube.com/watch?v=oysb3vr_8k8

d) Mahomet ordonne de tuer juive Banu Qurayza, <https://www.youtube.com/watch?v=UorE3mBCTV8>

e) Muhammad (saws) ordonne de tuer les Banu Qurayza ? Etude historique critique (partie I),

<http://blog.decouvrirlislam.net/Home/islam/Le-prophte-Muhammad/desinformations-sur-le-prophete-saws/muhammad-saws-ordonne-de-tuer-les-banu-qurayza-etude-historique-critique-partie-i->

5.3 Tolérance de Mahomet

Mahomet : "**qu'Allah maudisse les juifs et les chrétiens pour eux qui ont établi les endroits du culte aux tombes des prophètes.** " Bukhari, Vol. 1, #427

hadith, Sahih Bukhari 9:83:17

³ En particulier les pages 174 et 175 sur la liste noire des opposants que Mahomet voulait faire assassiner.

⁴ Ce livre existe en version pdf gratuite :

http://classiques.uqac.ca/classiques/gaudefroy_demombynes_maurice/mahomet/gaudefroy_demombynes_mahomet.pdf

"Abdullah a relaté : L'apôtre d'Allah (Mahomet) a dit : **Le sang d'un musulman** qui admet qu'aucun n'a le droit d'être adoré sauf Allah et que je suis son apôtre, **ne peut être répandu hormis trois cas** : En cas de meurtre, pour une personne pour une personne mariée qui commet l'adultère, et **celui qui se détourne de L'islam (apostat) et quitte les musulmans.**"

« Le Messager d'Allah (ﷺ) a déclaré : "**Le sang d'un musulman** qui avoue qu'aucun n'a le droit d'être adoré, mais Allah et que je suis son apôtre, **ne peut être versé que dans trois cas** : dans Qisas pour meurtre, une personne mariée qui s'engage Les rapports sexuels illégaux et **celui qui revient de l'islam (apostate) et quitte les musulmans** ". »

Source : <https://sunnah.com/bukhari/87/17>

5.4 Mahomet et les femmes

Sahih, volume 2, #3371 :

O Abu dit, tu as entendu le messager d'Allah mentionner au sujet d'Al-azl (coitus interruptus)?" Il a dit, "oui", et a ajouté : "Nous sommes sortis avec le messager d'Allah sur l'expédition au Mustaliq et **avons rendus captives quelques excellentes femmes** arabes ; et nous les avons désirés car nous souffrions de l'absence de nos épouses, (mais en même temps) nous avons également désiré une rançon pour elles. Ainsi nous **avons décidé d'avoir des rapports sexuels avec elles** mais en observant l'azl "(retirer l'organe sexuel masculin **avant émission de sperme pour éviter la conception**). Mais nous avons dit : "Nous faisons un acte tandis que le messager d'Allah est parmi nous ; pourquoi ne pas lui demander?" Ainsi nous avons demandé au messager d'Allah et il a dit : "Il n'importe pas si tu ne le fais pas, pour chaque âme qui doit être soutenue jusqu'au jour de la Résurrection sera soutenue".

Sahih, volume 2, #3432

Abu a indiqué qu'Al-Khudri a signalé qu'à la bataille de Hunain le messager Allah a envoyé une armée à Autas et a rencontré l'ennemi et a combattu avec eux. Après les avoir battus et leur avoir pris des captives, les compagnons du messager d'Allah ont semblé s'abstenir à **avoir des rapports avec les femmes captives** car leurs maris étaient des polythéistes. Puis Allah, le plus haut, envoyé en bas de considérer cela : "et les femmes déjà mariées, excepté ceux que vos mains droites possèdent ([Coran-4](#) :28), (**cela était légal pour eux** quand leur période menstruelle (Idda) est terminée).

Le grand historien islamique **Tabari** a écrit en considérant les rapports sexuels de Mahomet avec son esclave Mariyah : "**il a eu des rapports avec elle en vertu qu'elle était sa propriété.**" **Tabari, Volume 39, page 194.**

Du [hadith](#) d'Abu Dawud, #4428

"Buraidah a dit :

Une femme de Ghamid est venue chez le prophète et a dit : " j'ai commis le fornication ",

Il a dit : reviens plus tard ! / part en exil ! (je ne suis pas sûr du sens)

Elle est revenue le jour suivant, elle est venue à lui encore, et a dit : " Peut-être veux-tu me renvoyer comme tu as fait à Maiz b. Malik. Je jure par Allah, que je suis enceinte. "

Hors de la tribu, l'exil dans le désert ne pouvait signifier que la mort lente de soif et de faim ou l'esclavage par un autre clan.

Il lui a dit : "reviens lorsque tu auras donné naissance à l'enfant. "

Alors, elle est alors repartie. Quand elle a donné naissance à l'enfant elle lui a apporté l'enfant, et a dit : "Le voilà ! Je lui ai donné naissance."

Il a dit : "retourne, allaite-le jusqu'à ce qu'il soit sevré."

Quand elle l'eut sevré, elle le lui a apporté avec quelque chose dans sa main qu'il mangeait (comme preuve qu'il était bien sevré). Le garçon a été alors donné à un certain homme des musulmans et il (le prophète) a donné son commandement concernant cette femme. Ainsi un puit a été creusé pour elle, et **il a donné des ordres pour qu'elle soit lapidée**[caillassée] **à la mort**. Khalid était l'un de ceux qui lui jetait des pierres. Quand une éclaboussure de sang est tombée sur sa joue, il l'a maltraitée/ violée (là aussi je ne suis pas sûr du sens).

Le prophète lui a dit : "Doucement, Khalid. Pour celui qui tient dans ses mains mon âme, elle s'est repenti à tel point que celui qui lui prend à tort un impôt supplémentaire, devra se repentir pareillement, alors seulement il serait pardonné ". Alors il a donné l'ordre en la regardant de prier au-dessus d'elle et elle a été enterré."

A comparer à "**la femme adultère**" dans l'évangile selon st Jean (**Jean 7**) où Jésus sauve une femme adultère de la lapidation, nous renvoyant tous à nos péchés en déclarant "*Que celui qui n'a jamais pêché lui jette la première pierre*".

Mahomet a dit que les femmes sont généralement si mauvaises, qu'elles composeront la majorité des personnes de à l'enfer, en outre il dénigre leur intelligence et leur nature :

Bukhari vol. 1, #301: "... alors il (Mahomet) a passé devant les femmes et a dit, " O femmes, donnez l'aumône car j'ai vu que la majorité des habitants du feu d'enfer étaiés vous (les femmes) "

Elles ont demandé, "Pourquoi est il ainsi, Oh messenger de Allah?"

Il a répondu, "Vous maudissez fréquemment et vous êtes ingrates envers vos maris. Je n'ai pas vu n'importe qui est plus déficient en intelligence et en religion que vous. Un homme sensible et prudent pourrait être détourné par vous.

Les femmes ont demandé, "Oh messenger d'Allah, qu'est ce qui est déficient dans notre intelligence et notre religion?"

Il a dit, "Il n'est pas évident à tout témoins que deux femmes égales un seul homme?"

Elles ont répondu par l'affirmative. Il a dit, "Cela est l'insuffisance dans leur intelligence....."

Bukhari Vol. 1, #28: "Le prophète a dit : il m'a été donné de voir l'enfer et j'ai vu que la majorité de ses habitants étaient les femmes qui étaient ingrates durant leur vie. On lui alors demandé, "sont elles croyantes dans Allah ?", il a répliqué : elles sont ingrates envers leurs maris pour les faveurs et le biens dont elles bénéficient."

Bref soit [obéissante](#) et tais-toi [sinon](#) tu iras en enfer !

Sahih dit qu'elles forment une minorité au Paradis :

Volume 4, #6600: "Imran Husain rapporte que le messenger d'Allah a dit: parmi les habitants du Paradis, les femmes en sont une minorité."

Al Hadis, Vol. 1, p. 215

"Omar a rapporté que le prophète (Mahomet) qui a dit : Aucun homme ne sera interrogé pour [avoir battu son épouse](#)."

Merci Omar, tu as raté une bonne occasion de te taire, grâce à toi l'âme de millions de femmes peuvent dire : "Omar m'a laissé tué !"

Sahih hadith, chapitre 558

"Le prophète a dit : Quand un homme appelle son épouse au lit et qu'elle ne vient pas, le mari passe la nuit en étant fâchée avec elle, et les anges la maudissent jusqu'au matin. Celui qui est au Paradis est contrarié après elle jusqu'à ce que le mari ne soit satisfait avec elle."

5.5 Mahomet et les enfants

hadith, **Sahih Bukhari** 5:58:235

" Le prophète (Mahomet) lui dit (à Aisha), tu m'as été montré deux fois dans mon rêve. Je t'ai vu représenté sur un morceau de soie et quelqu'un m'a dit : C'est ton épouse. Quand j'ai découvert l'image, j'ai vu qu'elle était à toi. J'ai dit, si c'est de la part d'Allah, ce sera fait"

hadith, **Sahih Bukhari** 7:62:64

"Le prophète (Mahomet) **l'a épousé (Aisha) quand elle avait six ans et il a consommé son mariage quand elle avait neuf ans**, et alors elle est resté avec lui pendant neuf années (c'est à-dire, jusqu'à sa mort)."

hadith, **Sahih Bukhari** 1:4:229

"Aisha a relaté : J'avais l'habitude de laver les traces de Janaba (sperme) des vêtements du prophète (Mahomet) et il avait l'habitude d'aller à la prière avec de l'eau encore dessus. (les traces d'eau étaient encore visibles)."

hadith: **Volume 8**, livre 73, N° 151

"Aïcha a relaté : J'avais l'habitude de jouer à la poupée en présence du prophète (Mahomet), et mes amies (des petites filles de l'âge d'Aïcha) avaient l'habitude également de jouer avec moi. Quand l'apôtre d'Allah entra, elles avaient l'habitude de se cacher, mais le prophète les appelait à le rejoindre et jouer avec moi"

hadith: Volume 7, livre 62, N° 17

"Jabir bin 'Abdullah a relaté : Quand je me suis marié, l'apôtre d'Allah (Mahomet) m'a dit : A quel type de dame t'es tu marié? J'ai répondu : J'ai épousé une matrone. Il a dit : Pourquoi, tu n'as pas de penchant pour les jeunes vierges et pour les caresser? Jabir a également indiqué : L'apôtre d'Allah a dit : Pourquoi tu n'as pas épousé une jeune fille de sorte que tu pourrais jouer avec elle et elle avec toi ? »

5.6 Mahomet et les esclaves

Mahomet a possédé et a vendu beaucoup d'esclaves, mâle et femelle. Il a dit qu'Allah a permis à lui et aux musulmans d'avoir des relations sexuelles avec leurs esclaves femelles. Références dans [le Coran](#) aux sourates **33:50 & 53, 23:6, et 70:30**. Une fois quelqu'un fait prisonnier lors d'une razzia, il est considéré comme du butin pour le musulman qui l'a capturé et devient son esclave.

Bukhari signale également que Mahomet possédait beaucoup d'esclaves - **vol. 5, # 541 et vol. 7, # 344**. Mahomet a eu des esclaves mâles et femelles noirs, arabes et égyptiens parmi issus des populations juives, chrétiennes et païennes.

hadith, Sahih Bukhari 9:91:368

"Umar a relaté : Je suis venu et j'ai vu, l'apôtre d'Allah (Mahomet) se tenait dans un Mashroba (une mansarde) et un esclave noir de l'apôtre d'Allah était en haut de l'escaliers. Je lui ai dit, de dire au prophète que voici Umar bin Al-Khattab qui demande la permission d'entrer. Alors il m'a admis."

hadith. Musulman. 32

Le prophète (Mahomet) a dit : "Quand l'esclave s'enfuit loin de son maître, sa prière n'est pas acceptée ; il est un infidèle."

Sourate 16 verset 71 : *"Dieu a favorisé certains d'entre vous, plus que d'autres, dans la répartition de ses dons. Que ceux qui ont été favorisés ne reversent pas ce qui leur a été accordé à leurs esclaves, au point que ceux-ci deviennent leurs égaux."*

Mahomet a également permis à des esclaves d'être durement battus. Quand son épouse était examinée pour savoir si elle avait commis l'adultère, Ali, le fils héritier de Mahomet a battu brutalement l'esclave d'Aïcha devant Mahomet, afin de s'assurer qu'elle disait la vérité au sujet d'Aïcha. Voici la citation d'**Ibn Ishaq** dans le "**Sirat Rasulallah**", traduite dans "The Life of Muhammad", by A. Guillaume, (page 496) :

"Ainsi l'apôtre a appelé Burayra (l'esclave d'Aïcha) pour lui demander, et Ali est levé et l'a battu violemment lui disant, "dits à l'apôtre la vérité,"..."

hadith, Sahih Bukhari 8:82:794

5.7 Caractère paisible, juste de Mahomet

Mahomet a conduit des opérations d'épuration ethnique, en torturant et tuant les mâles non musulmans et en asservissant les femmes et les enfants. Ainsi il en fut, des femmes et des enfants du massacre de Banu Quraidhah où 800 juifs mâles furent horriblement torturés, pour qu'ils avouent où ils avaient caché leurs trésors, puis exterminés.

hadith, Sahih Bukhari 5:59:362

*"Bani An-Nadir et Bani Quraiza ont combattu, alors le prophète (Mahomet) a exilé Bani An-Nadir et a permis à Bani Quraiza de rester. **Il a alors tué leurs hommes et a distribué leurs femmes, leurs enfants et leurs propriétés parmi les musulmans,***

mais certains d'entre eux sont venus vers le prophète et il leur a accordé la sécurité, et ils ont embrassé l'islam. Il a exilé tous les juifs de [Médine](#). Il y avait des juifs de Bani Haritha et tous les autres juifs de [Médine](#)" [Médine](#) et sa région sont donc, historiquement, des territoires volés aux juifs et actuellement occupés par les musulmans.

Le Sirat Rasulallah - la première biographie de Mahomet, donne beaucoup plus de détail aux pages 461 et suivantes. Peu de temps après massacre des mâles juifs **Ibn Ishaq** a écrit à la page 466 :

"Alors l'apôtre a divisé la propriété, des épouses, et des enfants du Banu Quraiza entre les musulmans, il a fait connaître à ce jour les parts concernant les chevaux et les hommes, et en a pris le cinquième ", (Mahomet et sa famille ont obtenu un cinquième des prises de guerre). Puis l'apôtre a envoyé Sa'd. . . avec certaines des femmes captives de Banu Quraiza à Najd pour qu'il les vende contre des chevaux et des armes."

[hadith Musulmans.234](#)

"Le prophète (Mahomet) a dit : Alors **va vers les personnes qui ne se joignent pas à la prière en assemblée et ordonne que leurs maisons soient brûlées...**

[hadith, Sahih Bukhari 8:82:794](#)

"Anas a relaté : Certains de la tribu d'Ukl sont venues chez le prophète (Mahomet) et ont embrassé L'islam. Le climat de [Médine](#) ne leur convenait pas, alors le prophète leur a ordonné de boire l'urine et le lait des chameaux pour se soigner. Ils l'ont fait et ont récupérés de leur mal. Ils se sont détourné de l'islam et ont tué le berger des chameaux et sont partis avec les chameaux. Le prophète envoyé (certains) à leur poursuite et ainsi ils les ont attrapés et rapportés, et **le prophète a commandé que leurs mains et jambes devaient être tranchées et que leurs yeux devaient être marqués au fer rouge et que leurs mains et leurs jambes coupées ne soient pas cautérisées, et ceci jusqu'à ce qu'ils meurent.**

Mahomet a dit aux musulmans de faire agressivement la guerre aux non-Musulmans : **9:5, 29. Sourate 9** était l'une des dernières Sourates donné par Mahomet. Au commencement, quand le groupe de Mahomet était faible, il a commandé à ses fidèles d'essayer de s'entendre avec d'autres. Après que les musulmans soient devenus puissants, il a commandé d'imposer L'islam par la force. Abu Bakr, Umar, et Uthman ont continués ses guerres d'agression. Quelques unes des actions sanglantes de Mahomet :

Le massacre d'approximativement 800 captifs masculins juifs et l'esclavage de leurs familles : **(Sourate 33:26)**.

Il a commandé l'exécution de 10 personnes quand il a pris [la Mecque](#). Des trois de ces personnes étaient des filles-esclaves qu'il a traité en objet sexuel, exactement comme Dutrou, le pédophile belge, en abusant d'elles et en les tuant ! "The Life of Mahomet", pages 551 and 552.

Il a attaqué la ville juive de Khaibar où il a pris un des chefs juifs et l'a torturé pour le forcer à dire où était enterré son argent. Après que l'homme ait refusé de parler, et comme il était presque mort du fait de la torture, Mahomet a ordonné que sa tête soit tranché. "The Life of Mahomet", page 515.

[hadith, Sahih Bukhari, Volume 4, Livre 52, Numéro 177](#)

"L'apôtre d'Allah (Mahomet) a dit, l'Heure ne sera pas établie jusqu'à ce que tu ne combattes avec les juifs, et la pierre derrière laquelle un juif se cachera dira. "Musulmans ! Il y a **un juif se cachant** derrière moi, alors **tue le.**"

[hadith, Sahih Bukhari 4:52:73\)](#)

"L'apôtre d'Allah (Mahomet) a dit : Sache que **le paradis est à l'ombre des épées.**"

5.8 Infaillibilité de Mahomet

Bukhari volume 9, #482:

"... O Allah ! pardonne-moi mes péchés que j'ai fait dans le passé ou ferai à l'avenir, et également les péchés que j'ai fait dans le secret ou en public."

Sourate 48 :1,2 : "Nous t'avons donné une victoire glorieuse de sorte que Dieu puisse vous pardonner vos péchés passés et futurs....."

Plus tard, Mahomet a même reconnu avoir maudit et nuit à ses ennemis, et à ses proies, injustement. De **Sahih volume 4**, " le livre de la vertu et des bonnes façons, et des rapports, **chapitre MLXXV** ":

"Celui sur qui la malédiction a été appelée par l'apôtre d'allah tandis qu'en fait il ne l'a pas méritée, ce sera une source de récompense et de pitié pour lui"

Et tant pis si ces vertueuses victimes des musulmans ont déjà été outragées, ont subi l'esclavage ou sont mortes !

hadith #6287 Abu Juraira a rapporté que le messenger d'Allah a dit, *"O Allah, je suis un être humain et pour toute personne parmi les musulmans sur qui je lance la malédiction ou appelle la malédiction ou lui fait donner le fouet fait en une source de pureté et de pitié."*

5.9 Mahomet et le racisme

hadith, Mishkat ul-Masabih

"Abu Darda a rapporté que le prophète (Mahomet) a dit : Allah a créé Adam quand il l'a créé. Alors il a frappé son épaule droite et en a sorti la race blanche comme si c'était des graines, et il a frappé son épaule gauche et en a sorti la race noire comme si c'étaient du charbon. Alors il a dit à ceux qui étaient à son côté droit : Du côté du paradis et je ne m'en soucie pas. Il a dit à ceux qui étaient sur son épaule gauche : Du côté l'enfer et je ne m'en soucie pas."

5.10 Mahomet et la suppression de l'idolâtrie et de la superstition

Avant la venue de Mahomet, les Arabes étaient païens et vénéraient plusieurs divinités. Ces divinités étaient matérialisées par des idoles (des pierres) dont la plus importante de toutes était [la Pierre Noire](#).

Maximus Tyrius écrivait au second siècle de notre ère que *"les Arabes rendent hommage à je ne sais quel dieu, qu'ils représentent par une pierre quadrangulaire"*

C'est en fait [la Mecque](#) : [la Pierre Noire](#) est placée dans une construction de forme cubique ([la Ka'ba](#)), près d'un puits sacré (le puits de Zamzam), le tout inséré dans une enceinte sacrée (haram). Le culte consistait essentiellement en une circumambulation. Ces rites ont été conservés par Mahomet (dont le père gardait le sanctuaire païen).

Donc tous les musulmans se prosternent ou font un ["pèlerinage" vers une idole](#) païenne.

Le **Calife 'Umar**, s'adressant à [la Pierre Noire](#) de [la Ka'ba](#)

"N'aurais-je pas vu le Prophète te baiser, que je ne te baiserais pas moi-même."

Boukhari, Vol. 7:636

"Mahomet a dit : L'effet du mauvais oeil est réel."

Boukhari, Vol. 7:747

"Mahomet a dit : Lorsque vous vous chaussez, mettez en premier votre chaussure droite et lorsque vous vous déchaussez, enlevez en premier la chaussure gauche."

5.11 Le caractère savant et omniscient de Mahomet

Boukhari, Vol. 2:158

"Mahomet a dit : Le soleil et la lune sont deux signes parmi les signes d'Allah. Il ne les éclipe pas pour le décès d'une personne, mais Allah s'en sert pour effrayer Ses adorateurs."

Boukhari, Vol. 7:619

"Mahomet a dit : "La fièvre est une bouffée de chaleur de l'enfer. Faites-la disparaître avec de l'eau froide."

"Mahomet a dit : Si une mouche tombe dans votre tasse, plongez-la dans votre boisson car dans une de ses ailes il y a la maladie et dans l'autre, le remède."

Boukhari, Vol. 4:537

« D'après Oumm Sulaym, J'interrogeai l'Envoyé d'Allah de ce que la femme doit faire si elle voit un songe érotique, tout comme l'homme. "Si elle éjacule, répondit le Prophète, elle devra se laver". Eprouvant un peu de honte, je demandai au Prophète: "Est-ce que la femme éjacule?". - "Oui, répliqua le Prophète, sinon grâce à quoi son enfant lui ressemblerait-il ? Le liquide émis par l'homme (le sperme) est épais et blanchâtre, tandis que celui de la femme est fluide et jaunâtre. La ressemblance (de l'enfant à l'un de ses parents) dépend alors de celui des deux liquides qui atteint l'utérus le premier" ».

Sahih Muslim, 469 :

"Mahomet a dit: « Si l'écoulement de l'homme précède celui de la femme, le nouveau-né ressemblera à l'homme; tandis que si l'écoulement de la femme précède celui de l'homme, le nouveau-né ressemblera à la femme."

Boukhari, Vol. 5:275

Sourate 26 verset 224 : "Et quant aux poètes, ce sont les égarés qui les suivent."

Mahomet haïssait les poètes, notamment ceux et celles qui ont eu le courage d'écrire contre lui. Il en a fait tuer et torturer beaucoup, telle la poétesse Asma bint Marwan tuée dans son lit ou le poète Abu Afak ainsi que nombre d'autres érudits et sages qui ne voulaient pas mettre leurs talents au service de ce pitre sanguinaire.

Sources : a) http://www.coranix.free.fr/biblio/mahomet_hadiths.htm

b) Le Prophète comme un modèle à suivre dans la vie musulmane, Anne-Marie Delcambre,

https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/le_prophete_comme_un_modele_a_suivre_dans_la_vie_musulmane.asp



Translated By memritv.org

Comment la taqiyya modifie pour l'islam les règles de la guerre

Mais il y a trois types de mensonges qui sont permis

La tromperie musulmane peut être vue comme un moyen à peine moins que noble au service du glorieux objectif de l'hégémonie islamique sous la charia, qui est considérée comme bonne aussi bien pour les non-musulmans que pour les musulmans. En ce sens, mentir au service de l'altruisme est autorisé. Exemple récent, le religieux musulman Mahmoud al-Masri a publiquement raconté l'histoire d'un musulman qui avait menti à un juif et l'avait poussé à se convertir à l'islam, estimant qu'il s'agissait là d'un « joli tour ».

5.12 Le caractère incréd du Coran

Selon un bon nombre de musulman, le Coran serait tombé du ciel, d'une façon miraculeuse, instantanée, lumineuse. Le caractère révélé, incréd et immuable du Coran ne ferait aucun doute.

« [L'islamologue française] Anne-Marie Delcambre⁵ (1943-2016) nous le rappelle : « *dans le cas de deux versets qui se contredisent, pour les spécialistes, le verset révélé en dernier abroge le verset révélé en premier* ». Il faut donc une première approche essentielle, celle de la lecture chronologique du coran. Plusieurs islamologues ont établi un coran chronologique, différent du coran traditionnel dans lequel les sourates sont classées de la plus longue sourate à la plus courte, mis à part la première, la Fatiha, telle l'édition française de la [traduction de Sami Aldeeb](#), islamologue. Cette édition simplifie la lecture et la compréhension du coran car elle comporte des renvois aux abrogations.

On a ainsi un coran divisé en 2 sections : la première, qui concerne les « révélations » faites entre 610 et 622, dénommées pré-Hégire ou mecquoises, et la seconde, celle qui date de 622 à la mort de Mahomet, dénommées post-Hégire ou médinoises.

Cette lecture éclaire les contradictions relevées dans le coran et elles sont expliquées par la science islamique par le principe des **versets abrogés (Mansukh)** et des **versets abrogeants (Nasikh)** : les versets les plus récents concernant un sujet donné abrogent les versets plus anciens portant sur le même sujet.

N'en déplaise au **Professeur Mohammed Talbi**, qui nie l'existence du principe abrogeant/abrogé et qui affirme que le "verset du sabre" [abrogeant les versets antérieurs tolérants] est une invention de quelques exégètes afin de théoriser "l'abrogeant et l'abrogé" qui trouve son origine dans l'ijtihad (effort d'interprétation) de l'imam Al-Chafii (cf wikipédia: coran), le principe verset abrogeant (nasikh) / verset abrogé (mansukh) est contenu dans le coran lui-même :

– 2.106: *Si Nous abrogeons un verset quelconque ou que Nous le fassions oublier, Nous en apportons un meilleur, ou un semblable. Ne sais-tu pas qu'Allah est Omnipotent ?*

– 16.101: *Quand Nous remplaçons un verset par un autre – et Allah sait mieux ce qu'Il fait descendre – ils disent : "Tu n'es qu'un menteur". Mais la plupart d'entre eux ne savent pas.*

Rien du contenu du coran ne peut être contesté, sous peine d'hérésie. Donc, la preuve apportée par ces versets est amplement suffisante. Mais s'il le fallait, d'autres preuves viennent renforcer cette thèse d'abrogeant/abrogé, comme ce hadith de Bukhari (sahih 56/19) :

– *Anas ibn Malik a dit : « L'envoyé d'Allah prononça pendant trente matins des malédictions contre les meurtriers des gens du puits de Mawna, contre Ril, Dhakwan, Usayya, qui s'étaient montrés rebelles à Allah et à son envoyé » . Anas ajoute : « un morceau du Coran fut révélé relativement aux gens du puits de Mawna ; nous le récitâmes puis il fut abrogé ». C'était : "Apprenez aux nôtres que nous avons rencontré notre seigneur ; il a été content de nous et nous a rendus content de lui".*

Wikipédia, qui par ailleurs cite le coran chronologique du Professeur Sami Aldeeb, dit à ce propos que « *selon l'islamologue français Jacques Berque sur les 114 sourates du Coran, 71 sont plus ou moins concernées par l'abrogation* ». **Ce qui représente 62 % du contenu du coran** ».

« Pour bien comprendre l'évolution de la position de Mahomet sur le sujet du vin [et, ainsi, la notion d'abrogé / abrogeant], il suffit de replacer les versets dans l'ordre chronologique :

– 16.67: *Des fruits des palmiers et des vignes, vous retirez une boisson enivrante et un aliment excellent. Il y a vraiment là un signe pour des gens qui raisonnent.*

– 2.219: *Ils t'interrogent sur le vin et les jeux de hasard. Dis : "Dans les deux il y a un grand péché et quelques avantages pour les gens ; mais dans les deux, le péché est plus grand que l'utilité". Et ils t'interrogent : "Que doit-on dépenser (en charité) ?" Dis : " L'excédent de vos biens." Ainsi, Allah vous explique Ses versets afin que vous méditez.*

- 4.43: *Ô les croyants ! N'approchez pas de la Salat alors que vous êtes ivres, jusqu'à ce que vous compreniez ce que vous dites, et aussi quand vous êtes en état d'impureté [pollués] – à moins que vous ne soyez en voyage – jusqu'à ce que vous ayez pris un bain rituel. Si vous êtes malades ou en voyage, ou si l'un de vous revient du lieu où il a fait ses besoins, ou si vous avez touché à des femmes et vous ne trouviez pas d'eau, alors recourez à une terre pure, et passez-vous-en sur vos visages et sur vos mains. Allah, en vérité est Indulgent et Pardonneur.*

⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Anne-Marie_Delcambre

– 5.90: Ô les croyants ! Le vin, le jeu de hasard, les pierres dressées, les flèches de divination ne sont qu'une abomination, œuvre du Diable. Écartez-vous-en, afin que vous réussissiez.

On passe d'un « aliment excellent » qui est de plus un signe de dieu, dont la consommation est donc encouragée, par des étapes intermédiaires (un grand péché ... mais quelques avantages, l'interdiction de prier quand on est ivre) et on finit par l'interdiction la plus formelle.

Source : ABROGEANT / ABROGÉ, *une des clés indispensables pour comprendre l'islam*, <http://www.blog.sami-aldeeb.com/2013/05/13/abrogeant-abroge-une-des-cles-indispensables-pour-comprendre-lislam/>

Contrairement, à ce qu'affirment certains musulmans, le processus de rédaction, puis d'élaboration du Coran a été long et laborieux, comme je le montre dans ce document de 15 pages :

La rédaction du Coran, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/la-redaction-du-coran.htm>

On constate que le Coran est bien une œuvre humaine.

Si l'on en doutait, il suffit de faire le constat d'un certain nombre d'erreurs scientifiques, dans les conceptions du Coran (dont les conceptions cosmologiques du Coran, i.e. de Mahomet, qui sous-tendent l'idée de la « terre plate », par exemple), que j'expose dans cet autre document :

Analyse des [puissants] mécanismes sectaires en jeu dans les courants principaux de l'islam, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/les-mecanismes-sectaires-a-l-oeuvres-dans-l-islam.htm>

On peut émettre plusieurs hypothèses pour expliquer ces abrogations successives :

- Soit Dieu et/ou son prophète sont faillibles.
- Soit Mahomet manque d'intelligence en ne comprenant pas le message de son dieu
- Soit Le Dieu de Mahomet n'est pas un dieu,
- Soit Mahomet, dans ses trances de « révélation » est atteint d'une maladie dont on ne connaît pas la cause.



6 Défense mensongère de l'islam

Voici deux témoignages d'ex-musulmans sur la mauvaise foi de croyant dans la défense de l'islam (et sa prédication) :

Kemal : « Je suis sidéré et fatigué face à la trentaine d'expressions universelles « scientifiques » avec lesquelles les musulmans nous martèlent par manque d'argumentation, et surtout, quand la soutane blanche de l'islam trouve expression dans la philosophie intelligente profonde et absurde. Ils poussent parfois l'ineptie jusqu'à déclarer avec insolence qu'on est ignorant et qu'on devrait se documenter sur le « vrai » islam qui devrait être sûrement un concept

extraterrestre, du fait que personne n'est capable de nous donner sa vraie définition, à part celle de nous dire que l'islam signifie « paix » alors qu'il signifie soumission sans se poser des questions. Ces expressions que tout le monde a entendues ont toute leur signification et sont :

- *L'islam signifie paix et tolérance, c'est une religion de paix.*
 - *L'islam soutient la science et le savoir. (Brevets scientifiques et prix Nobel ; les derniers de la classe)*
 - *L'islam soutient l'éducation même pour les femmes. (Une petite faveur).*
 - *L'islam défend les droits de la femme. (Mais il faut qu'elles soient soumises)*
 - *Vous ne comprenez pas l'islam. (Les musulmans, pourtant, en majorité, ne lisent pas le coran et connaissent rien de l'histoire et de la vie de Mahomet).*
 - *Non, ça n'a rien avoir avec le vrai islam !*
 - *Vous êtes seulement raciste.*
 - *Vous n'avez pas lu le coran. (Très rares les musulmans qui ont lu le coran : il leurs fait peur)*
 - *Vous devez vous documenter sur l'islam avant de dire n'importe quoi.*
 - *Vous dites un ramassis de conneries sur l'islam.*
 - *Vous sortez ce verset de son contexte.*
 - *Vous êtes un mécréant : « Kafir ».*
 - *Vous êtes islamophobe.*
 - *Vous n'avez pas lu le coran correctement.*
 - *Vous ne comprenez rien de rien...*
 - *Vous négligez le contexte.*
 - *Les chiites ne sont pas de vrais musulmans.*
 - *Les alaouites ne sont pas de vrais musulmans.*
 - *Les salafistes ne sont pas de vrais musulmans.*
 - *Vous n'écoutez que les médias.*
 - *Vous avez lu une mauvaise traduction du coran. (Car couper la main aux voleurs, recommandé dans le coran, devient chatouillez les pieds dans une autre langue)*
 - *Vous n'avez pas compris le coran.*
 - *Les autres religions sont fausses et falsifiées.*
 - *Nous somme, dans notre pays, les vrais musulmans.*
 - *Le coran est intraduisible, il faut le lire en arabe. (Ils sont certains que Dieu est arabe et ne comprend que la langue arabe). Et, ce qui est paradoxal c'est le fait que la traduction en français est moins violente que la version originale en arabe, et je donnerai comme exemple le mot « tuer » les mécréants en arabe qui devient « combattre » les mécréants, en français.*
 - *Vous devez voir le contexte historique avant de juger.*
 - *Ce ne sont pas de vrais musulmans.*
 - *Le coran est complet et l'islam est une vérité.*
 - *Pour comprendre les versets violents, il faut lire avant et après le verset en question pour comprendre le contexte.*
 - *Ce sont les juifs qui contrôlent le monde et oppriment les palestiniens.*
 - *C'est la faute de l'impérialisme et le sionisme tout ça.*
 - *Notre ennemi ce sont les américains, complices des juifs.*
 - *Vous dites n'importe quoi ! Vous nous manquez de respect.*
 - *Si tout le monde appliquait la charia de l'islam le monde serait meilleur et la vie beaucoup mieux.*
- Ce n'est pas pour rien que la plupart des musulmans adorent leurs dictateurs et adorent qu'on leur mente en leur affirmant que l'islam a un bel avenir. Je pense que ça les rassure de rester prisonniers de leur bunker mental et honorablement aisés dans la consolation de l'ignorance ».*

Karim : « Il y a trois ans, j'ai demandé à ma nièce ce qu'elle pense d'un homme frapper une femme et elle a dit que l'enfer, ce ne serait pas une chose horrible, et je l'ai informée, en la choquant, que l'islam l'autorise. Elle me regarde avec incrédulité. Et puis elle m'a dit que je devais vérifier, à nouveau, ceci. La ligne de fond ici est que la plupart des musulmans n'ont aucune idée de leur religion et que pourtant ils la défendent férocement ».

De D.B. :

« Lorsque je publie des versets pour prouver la violence et la supercherie de l'islam, les musulmans me reprochent de prendre les versets à la lettre, ou de les sortir de leur contexte.

Je suis désolé mes frères, mais ces versets je les prends à la lettre, tout comme vous prenez à la lettre les versets qui interdisent la consommation de porc et d'alcool.

Tout comme vous prenez à la lettre les versets annonçant l'unicité de Dieu.

Tout comme vous prenez à la lettre les versets faisant de Mohamed le dernier des prophètes.

Vous prenez à la lettre lorsqu'il s'agit de faire croire que l'islam est une religion de paix, en citant par exemple que "Tuer un homme c'est comme tuer toute l'humanité", oubliant que ce verset, en plus d'être tronqué, est abrogé.

Est-ce un simple hasard que tous les versets qui sont susceptibles de porter atteinte à l'image de l'islam doivent être "interprétés" tandis que les versets doux sont pris à la lettre ? ».



Quand leur sont présentés les versets les plus haineux, violents, intolérants du "saint livre", les croyants rétorquent systématiquement, que la traduction est mauvaise, que le verset est abrogé, qu'il faut lire le Coran uniquement en arabe, que l'infidèle n'a pas compris. Bref, il y a toujours une raison pour atténuer la violence d'un verset, le présenter d'une façon édulcorée à un non-croyant ou bien « l'annuler ».

Pour défendre l'islam, le Coran et Mahomet, pour qu'ils ne soient jamais mis en cause, on prétendra que la source du mal sont les hadiths ou que les imposteurs ont corrompu le Coran. On aura alors des justifications de ce type-là :

"Le problème n'est pas le Coran ! Le problème c'est la jurisprudence islamique sclérosée, un clergé non déclaré et ce qu'on appelle les hadiths (le cœur du problème) ! L'islam tel qu'il est n'a rien à voir avec les origines ! Il a été pris en otage par des usurpateurs ! Les musulmans ne veulent pas l'admettre ! Vous ajoutez en plus absence de l'éducation et aucun sens critique Vous obtenez la mer d'immondices dans laquelle nagent joyeusement les musulmans !"

Si ce n'est pas la faute à Mahomet et au Coran, c'est alors la faute aux hadiths :

"Un islam sans les hadiths ! Il faut un immense travail de nettoyage ! La jurisprudence islamique est basée essentiellement sur les hadiths ... ! C'est très problématique ! Le pire c'est que plus les recueils de hadiths (paroles supposées du Prophète) est gros, plus il a été fait tard ! À l'instar du recueil de Boukhari dont la naissance intervient 3 siècles après la mort du Prophète de l'islam ! Comment peut-on sérieusement envisager que ce travail soit bon ?"

Ou alors, c'est à cause de la lecture trop littérale du Coran :

"Disons que je crois en la Cohérence du Coran ! De très nombreuses études montrent d'étonnantes facettes du Livre Saint ! Ex le mot "jours" au pluriel apparaît exactement 365 fois ... le mot "jour" au singulier 30 fois ... le mot mois exactement 12 fois ! Le mot "mer" apparait plus souvent que "terre" (ferme) dans un rapport de 71/29 % exactement le

pourcentage d'eau et tes terres des émergées ... la description de l'évolution du fœtus est extrêmement précise et parfaitement conforme aux observations scientifiques avec un décomptage plus précis ! Etc. etc. ! Les musulmans doivent changer de lecture ... trop littéraliste !".

Pourtant, il y a toute la violence des versets du Coran, boîte à outil idéale pour justifier la violence, des musulmans violents, et la discrimination envers les mécréants (dhimmis et autres) :

a) <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/VersetsViolentsDuCoran.htm>

b) <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/liste-des-versets-et-hadiths-antijuifs-et-antichretiens-dans-le-coran.htm>

Si je parle de la violence des versets du Coran, le musulman me rétorque que l'exégète qui est en cause ou bien il m'affirmera qu'il faut contextualiser les versets dans leur environnement de l'époque et qu'on ne doit pas les appliquer ainsi dans le monde moderne :

« Sans lecture contextualisée, oui il y a cette violence ! **Avec une lecture littéraliste oui ça produit de la violence !** ».

Reste que le nombre de versets violents du coran est énorme (plusieurs centaines) et que noyau dur très important de versets violent constituent un lourd boulet grevant l'évolution actuelle du monde musulman et qui me font, d'ailleurs, **douter de la possibilité de réforme de l'islam.**

Un défenseur de l'islam (ou des musulmans), un certain Serge, m'explique, concernant le verset 4.34 :

« [...] Vous commencez votre article (que je commence à lire, mais sur lequel, il n'est malheureusement pas possible de commenter) en appelant à la raison. Or, je constate d'emblée que c'est par le PATHOS que vous fonctionnez. J'aurai préféré que ce soit sur le verbe. Mais là, je ne vois rien (pour l'instant). J'arrête ma lecture pour le moment sur le passage supposé évoquer des versets "**incitant à frapper les femmes désobéissantes**" [le verset verset 4.34]. Sachez d'abord que le terme "an-nisâ", que les perroquets traduisent par "**les femmes**" désignent "**les maillons faibles du tissu social**" (la population non-rentable comme disent les gens du FMI). Ensuite apprenez que le terme "**DZaraba**", traduit par « **frapper** », par les perroquets, signifie « **faire impression** » (sur les sens, sur l'esprit, sur l'âme), « **donner/procurer du sens** », « **frapper** » (dans le sens de procurer/donner du sens), « **lancer, multiplier, mêler, mélanger, tirer un coup, jour d'un instrument de musique ...** », « **faire vibrer quelque chose en la touchant** » ou autrement dit « **avancer une preuve** », « **démontrer** ». A partir de là, vous commencerez peut-être à comprendre que vos arguments, **bien que non inventés par vous, ne font que conforter les colporteurs d'histoires à dormir debout et les narrateurs de rumeurs qui n'ont jamais pris la peine d'étudier le texte de référence (improprement intitulé "al-qur.ân") autrement qu'à travers le prisme des "on-dits".** En conséquence, je vous invite à faire soit un tour sur ma page (un peu brouillon je l'avoue, mais où il y a suffisamment d'éléments permettant de translater le sens des versets) ou de vous joindre au groupe de réflexion de [...] (Regards critiques). Ça vous fera le plus grand bien pour votre santé mentale ».

Donc, je vérifie les affirmations de Serge, dans les différentes traductions françaises du Coran :

Les traductions du verset 34/38 de la sourate 4 :

Mouhammad Hamidullah

"34. Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens. Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la protection d'Allah. Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et **frappez-les**. Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles, car Allah est certes, Haut et Grand !"

Saint Coran, révisé par La Présidence Générale des Directions des Recherches Scientifiques Islamiques, de l'Ifta, de la Prédication et de l'Orientation religieuse. **Royaume d'Arabie Saoudite**, page 60 :

*34. Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font leurs biens. Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la protection d'Allah. Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et **frappez-les**. Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles, car Allah est certes, Haut et Grand !*

[Ce qui doit être protégé : l'honneur de l'épouse et les biens de l'époux.

Frappes-les : pas violemment, mais simplement pour les faire obéir].

Sami A. Aldeeb Abu-Sahlieh, le Coran par ordre chronologique arabe-français, page 356 :

*H-92/4:34. Les hommes s'élèvent au-dessus des femmes par ce que Dieu a favorisé certains par rapport à d'autres, et ce qu'ils ont dépensé de leurs fortunes. Les femmes vertueuses sont dévouées, et gardent le secret que Dieu a gardé [pour elles]. Celles dont vous craignez la dissension, exhortez-les, abandonnez-les dans les couches, **et frappez-les** (udribuhun). Si elles vous obéissent, ne recherchez plus de voie contre elles. Dieu était élevé, grand.*

Jacques Berque, Albin Michel, 1995

*"34. Les hommes assument les femmes à raison de ce dont Dieu les avantage sur elles et de ce dont ils font dépense sur leurs propres biens. Réciproquement, les bonnes épouses sont dévotieuses et gardent dans l'absence ce que Dieu sauvegarde. Celles de qui vous craignez l'insoumission, faites-leur la morale, désertez leur couche, **corrigez-les**. Mais une fois ramenées à l'obéissance, ne leur cherchez pas prétexte. Dieu est Auguste et Grand."*

Kasimirski, GF-Flammarion, 1970

*"38. Les hommes sont supérieurs aux femmes à cause des qualités par lesquelles Dieu a élevé ceux-là au-dessus de celles-ci, et parce que les hommes emploient leurs biens pour doter les femmes. Les femmes vertueuses sont obéissantes et soumises ; elles conservent soigneusement pendant l'absence de leurs maris ce que Dieu a ordonné de conserver intact. Vous réprimanderez celles dont vous avez à craindre l'inobéissance ; vous les relèguerez dans des lits à part, **vous les battrez** ; mais aussitôt qu'elles vous obéissent, ne leur cherchez point querelle. Dieu est élevé et grand."*

André Chouraqui

*"34. Les hommes ont autorité sur les femmes, du fait qu'Allah fait grâce à certains plus qu'à d'autres, et du fait qu'ils dépensent leurs biens. Les vertueuses adorent, et gardent le mystère de ce qu'Allah garde. Admonestez celles dont vous craignez la rébellion, reléguez-les dans des dortoirs, **battez-les**. Si elles vous obéissent, ne cherchez pas contre elles de querelle. Voici, Allah, le Sublime, le Grand."*

Si **Hamza Boubakeur**, ancien recteur de l'Institut musulman de la mosquée de Paris, Maisonneuve et Larose, 1995

*"34. Les hommes ont autorité sur les femmes en raison [des qualités] par lesquelles Dieu vous a élevés les uns au-dessus des autres et en raison des dépenses qu'ils prélèvent sur leurs biens [au profit de leurs femmes]. Les [femmes] vertueuses sont sobres et maintiennent intact en l'absence de leur mari ce que Dieu a prescrit de conserver [ainsi]. Exhortez celles dont vous redoutez l'insubordination. Reléguez-les dans des lits à part et **sévissez contre elles**. Si elles vous obéissent, ne leur cherchez plus querelle. En vérité Dieu est très haut et très grand."*

C'est fort judicieusement, mais aussi plus sûrement pour mieux convaincre de sa candeur, que Si Hamza Boubakeur note dans son commentaire du verset 34 que le judaïsme et le christianisme enseignent eux aussi la **supériorité de l'homme**

sur la femme, sans toutefois aller jusqu'aux coups. Mais on ne pourra qu'esquisser un sourire de compassion envers le père de Dalil Boubakeur lorsqu'il en appelle à la Tradition pour expliquer que l'islam, contrairement à ce que professe le Coran, déconseillerait en fait de battre les femmes...

Régis Blachère, Maisonneuve et Larose, 1999

"38/34. Les hommes ont autorité sur les femmes du fait qu'Allah a préféré certains d'entre vous à certains autres, et du fait que [les hommes] font dépense, sur leurs biens [, en faveur de leurs femmes]. Les [femmes] vertueuses font oraison (qânit) et protègent ce qui doit l'être (?), du fait de ce qu'Allah consigne (?). Celles dont vous craignez l'indocilité, admonestez-les ! reléguez-les dans les lieux où elles couchent ! **frappez-les** ! Si elles vous obéissent, ne cherchez plus contre elles de voie [de contrainte] ! Allah est auguste et grand."

Jean Grosjean, Éditions Philippe Lebeau, 1988

"34. Les hommes ont autorité sur les femmes à cause des préférences de Dieu et à cause des dépenses des hommes. Les vertueuses sont dociles, elles protègent ce qui doit l'être selon la consigne de Dieu. Celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, reléguez-les dans leur chambre, **frappez-les**, mais si elles vous écoutent ne les querellez plus, car Dieu est sublime et grand."

René R. Khawam, Maisonneuve et Larose, 1990

"34. Les hommes ont le pas sur leurs femmes, à cause de la préférence que Dieu a manifestée pour les uns sur les autres, à cause de ce que dépensent les hommes pour la subsistance des femmes. Les femmes Justes sont assidues aux offices de prières, gardant au sujet de l'Invisible le secret que Dieu a gardé. Celles dont vous craignez la rébellion, exhortez-les, reléguez-les dans les chambres où elles couchent, **frappez-les**. Si elles vous obéissent, ne cherchez contre elles aucune voie de coercition. Dieu s'est montré Elevé et Grand."

D. Masson, Gallimard, 1967 :

"34. Les hommes ont autorité sur les femmes, en vertu de la préférence que Dieu leur a accordé sur elles, et à cause des dépenses qu'ils font pour assurer leur entretien. Les femmes vertueuses sont pieuses : elles préservent dans le secret ce que Dieu préserve. Admonestez celles dont vous craignez l'infidélité ; reléguez-les dans des chambres à part et **frappez-les**. Mais ne leur cherchez plus querelle, si elles vous obéissent. Dieu est élevé et grand."

D. Masson est en fait Denise Masson mais, pudeur émouvante de l'islam, nulle part le prénom, et donc le sexe, de la traductrice n'est mentionné dans la traduction éditée chez Gallimard en 1967 dans la collection La Pléiade. Ni la préface de Jean Grosjean, dont le prénom n'est pas occulté, ni l'introduction, les notes et la bibliographie de "D." Masson ne comportent le prénom de la traductrice. Ce travail ayant reçu l'imprimatur de l'Université d'Al Azhar au Caire, avouer qu'une femme ait pu exceller dans l'art de la traduction du Coran était insupportable aux fanatiques.

« **Les hommes sont les responsables des femmes (ont autorité sur elles)**, à cause de l'excellence d'entre eux qu'Allah a accordé, ainsi que de la dépense qu'ils font de leurs biens. Les femmes vertueuses sont celles qui sont dévotes, qui protègent, même ce qui est caché, ce qu'Allah a protégé. Et quant à celles dont vous craignez l'infidélité, exhortez-les, abandonnez-les dans leurs lits, et **battez-les**. Si elles viennent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles. Allah demeure, Haut, Grand, vraiment ! », Qur'an 4:34.

Source : <http://www.usc.edu/org/cmje/religious-texts/quran/verses/004-qmt.php#004.034>

« 4.34. Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens. Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la protection d'Allah. Et quant à celles dont vous craignez la

désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et **frappez-les**. Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles, car Allah est certes, Haut et Grand⁶ ! ».

[Précision : Ce qui doit être protégé : l'honneur de l'épouse et les biens de l'époux. *Frappez-les* : pas violemment, mais simplement pour les faire obéir].

Source : <http://www.islam-fr.com/coran/francais/sourate-4-an-nisa-les-femmes.html#com22>

34. Les hommes ont la charge et la direction des femmes en raison des avantages que Dieu leur a accordé sur elles, et en raison aussi des dépenses qu'ils effectuent pour assurer leur entretien. [En revanche] les épouses vertueuses demeurent toujours fidèles à leurs maris pendant leur absence et préservent leur honneur, conformément à l'ordre qu'Allah a prescrit. Pour celles qui se montrent insubordonnées, commencez par les exhortez, puis ignorez-les dans votre lit conjugal et, si nécessaire, **corrigez-les**. Mais dès qu'elles redeviennent raisonnables, ne leur cherchez plus querelle. Allah est le Maître Souverain !

Source : http://www.fleurislam.net/media/doc/coran/sourate_004.html

[34] Les hommes ont la charge et la direction des femmes en raison des avantages que Dieu leur a accordés sur elles, et en raison aussi des dépenses qu'ils effectuent pour assurer leur entretien. En revanche, les épouses vertueuses demeurent toujours fidèles à leurs maris pendant leur absence et préservent leur honneur, conformément à l'ordre que Dieu a prescrit. Pour celles qui se montrent insubordonnées, commencez par les exhortez, puis ignorez-les dans votre lit conjugal et, si c'est nécessaire, **corrigez-les**. Mais dès qu'elles redeviennent raisonnables, ne leur cherchez plus querelle. Dieu est le Maître Souverain.

Source : http://www.hisnulmuslim.com/coran/index.php?num_sourate=4

Et je constate que le sens du mot « *udribuhun* » est bien « frapper » ou « battre ». Donc, cela n'a rien à voir avec la traduction, comme l'a interprété Serge, dans le sens « d'impressionner », de « frapper l'esprit » de la femme.

Je ne sais pas où il va chercher cette traduction « alambiquée »⁷.

En arabe « frapper, battre » devient :

باتر، فراير

Le verset en arabe :

34
الرِّجَالُ قَوَّامُونَ عَلَى النِّسَاءِ بِمَا فَضَّلَ اللَّهُ بَعْضَهُمْ عَلَى بَعْضٍ وَبِمَا أَنْفَقُوا مِنْ أَمْوَالِهِمْ، فَالضَّلِحْتُ قَتَيْتُ خَفِظْتُ لِلْعَيْبِ بِمَا حَفِظَ اللَّهُ، وَالَّذِي تَخَافُونَ نُشُوزَهُنَّ فَعِظُوهُنَّ وَأَهْجُزُوهُنَّ فِي الْمَضَاجِعِ وَأَضْرِبُوهُنَّ فَإِنْ أَطَعْنَكُمْ فَلَا تَبْغُوا عَلَيْهِنَّ سَبِيلًا إِنَّ اللَّهَ كَانَ عَلِيمًا كَبِيرًا

Source : <https://www.coran-francais.com/arabe/s-4-0.html>

Avec le traducteur « Google translator » qui fournit une traduction d'assez mauvaise qualité dans le sens arabe => français, l'on obtient :

34
Et si vous avez peur, nous les ferons fiers, et laissez-les les abandonner dans l'obscurité et les frapper. Car si vous les défiez, ne leur répondez pas d'une manière qu'Allah soit un grand homme.

Note : Certains courants traditionalistes musulmans estiment que ces versets peuvent être lus et compris sans contextualisation particulière et revendiquent un statut différent, parfois non égalitaire, de l'homme et de la femme dans l'Islam. En revanche, les courants qualifiés de progressistes portant un [islam libéral](#) ainsi que les mouvements [féministes musulmans](#)⁸, insistent sur la **nécessité de contextualiser ce verset** et de le considérer comme

⁶ Ce qui doit être protégé : l'honneur de l'épouse et les biens de l'époux. *Frappez-les* : pas violemment, mais simplement pour les faire obéir.

⁷ Je ne vois nulle part sur Internet, ni sur LinkedIn où il est présent, que dans son CV, il fait mention de ses connaissances en arabe ou en islamologie.

⁸ Constance Desloire, « *Féminisme islamique: le Coran au féminin* », sur Slate, 11 mai 2012, <http://www.slate.fr/story/54153/coran-femmes-islam-feministe>

l'une des **briques** des rapports entre homme et femme qui, **prises dans leur ensemble, ramènent à une égalité entre les deux sexes dans l'Islam**⁹.

Ce qu'indique le frère Malik :

"Dans le verset 34 de la Sourate 4, Allah exprime clairement que le mari n'est pas du tout dispensé de ses obligations, qu'il y a toujours un moyen de corriger cela en ayant recours à la « maw'idha » (l'exhortation), mais qu'il n'a nullement le droit, ni de quitter son lit conjugal pour cela, ni de lever le moindre doigt. Le verset en question dit bien : « Et *quant à celle dont vous craignez la rébellion, exhortez-les* ».

Maintenant, si l'exhortation ne donne pas ses fruits et l'épouse continue à s'entêter, là, Allah autorise à l'époux de manquer à un de ses devoirs et de ne pas partager sa couche avec elle.

Le verset dit :

« *Eloignez-vous d'elles dans leurs lits.* »

Et ceci, comme l'ont bien compris les savants, en dormant dans la même chambre et non ailleurs car tant qu'ils sont ensemble, cela pourrait arranger les choses."

[...]

Maintenant, si malgré cela, cette étape n'apporte pas non plus de solutions, cela signifie que nous sommes face à une situation très délicate... En effet, la rupture (« shiqâq ») n'est pas loin et c'est la femme qui en est la cause dans ce cas-ci. Que faire dans alors ?

La suite le dit :

« *Et frappez-les.* »

Que veut dire ce texte ? Incite-t-il à frapper l'épouse ou le conseille-t-il, étant donné que c'est d'une forme impérative qu'il s'agit ici ? ... Et bien on ne l'a pas compris ainsi, et ce, à partir du contexte même dans lequel ce passage a été révélé, du style coranique et des Hadiths prophétiques qui traitent de la question.

En effet, le grand Imam Tâbi'î (de la génération qui suit celle des Compagnons du prophète (sallallâhou alayhi wa sallam)) 'Atâa r.a., qui a une très grande renommée entre les savants et est un très grand interprète du Coran, affirme :

« *Qu'il ne la frappe pas, même s'il lui donne un ordre et elle ne lui obéit pas !* »

L'Imâm Ibn Al Arabi r.a., le grand juge Malékite, réplique en disant :

« Cela provient de la compréhension bien profonde de 'Atâa ! »

Puis, il argumente cela, comme je vais le détailler un peu plus loin. L'Imam Echâfi'î r.a. dit clairement dans « Kitâb Al Umm » (ses propos sont repris par Al Fakhr Ar-râzi r.a. dans son exégèse, le célèbre Tafsir Kabir) :

« **Le fait de frapper est, dans ce cas extrême, autorisé mais le fait de ne pas la toucher est la meilleure solution !** »

[...]

La réponse d'Ibn Abbâs (radhia Allâhou anhou) consiste à expliquer ce que veut dire « frapper » ici : Il est clair qu'il ne s'agit pas de faire mal physiquement. En fait, ce qui est autorisé par le verset, **c'est l'impact même du geste et non la force de celui-ci.**

Lorsque le Compagnon Ibn Abbâs (radhia Allâhou anhou) fut interrogé sur le sens de « frapper », il répondit :

« *bi essiwâki wa nahwih* »

(Avec le **siwaak** (le **petit bâton qui a la taille d'un stylo** à peu près) et ce qui est du même genre.)

C'est pourquoi, les savants disent que si le coup laisse la moindre trace, le talion s'impose. Et ce n'est certainement pas le coup avec un stylo qui risque de laisser quoi que ce soit comme trace, **si ce n'est une trace plutôt morale.** Et malgré cela, ceci est loin d'être conseillé. Bien au contraire, comme on l'a vu plus haut...

Source : <http://musulmane.com/le-coran-ordonne-t-il-de-frapper-la-femme-par-le-frre-malik/>

⁹ Existe-t-il un féminisme musulman?, livre issu d'un colloque à Paris, septembre 2006, organisé par la Commission Islam et laïcité de la **Ligue des droits de l'homme** (LDH), en collaboration avec l'**UNESCO**. **En-ligne**.
http://www.islamlaicite.org/IMG/pdf/feminisme_musulman.pdf

4. An-Nisâ' (les femmes)

26. Allah veut vous éclairer, vous montrer les voies des hommes d'avant vous, et aussi accueillir votre repentir. Et Allah est Omniscient et Sage.
27. Et Allah veut accueillir votre repentir. Mais ceux qui suivent les passions veulent que vous vous incliniez grandement (vers l'erreur comme ils le font).
28. Allah veut vous alléger (les obligations,) car l'homme a été créé faible.
29. Ô les croyants! Que les uns d'entre vous ne mangent pas les biens des autres illégalement. Mais qu'il y ait du négoce (légal), entre vous, par consentement mutuel. Et ne vous tuez pas vous-mêmes¹. Allah, en vérité, est Miséricordieux envers vous.
30. Et quiconque commet cela, par excès et par iniquité, Nous le jetterons au Feu, voilà qui est facile pour Allah.
31. Si vous évitez les grands péchés qui vous sont interdits, Nous effacerons vos méfaits de votre compte, et Nous vous ferons entrer dans un endroit honorable (le Paradis).
32. Ne convoitez pas ce qu'Allah a attribué aux uns d'entre vous plus qu'aux autres; aux hommes la part qu'ils ont acquise, et aux femmes la part qu'elles ont acquise. Demandez à Allah de Sa grâce. Car Allah, certes, est Omniscient.
33. A tous Nous avons désigné des héritiers pour ce que leur laissent leurs père et mère, leurs proches parents, et ceux envers qui, de vos propres mains, vous vous êtes engagés, donnez leur donc leur part, car Allah, en vérité, est témoin de tout².
34. Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens. Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la protection d'Allah. Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et frappez-les. Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles, car Allah est certes, Haut et Grand³!
35. Si vous craignez le désaccord entre les deux [époux], envoyez alors un arbitre de sa famille à lui, et un arbitre de sa famille à elle. Si les deux veulent la réconciliation, Allah rétablira l'entente entre eux. Allah est certes, Omniscient et Parfaitement Connaisseur.

1. Ne vous tuez pas vous-mêmes: en commettant des péchés qui entraînent votre perte, dans cette vie et dans l'au-delà.

2. Ceux envers qui vous vous êtes engagés: cette partie du verset est abrogée par la S. 8, v. 75.

3. Ce qui doit être protégé: l'honneur de l'épouse et les biens de l'époux.
Frappez-les: pas violemment, mais simplement pour les faire obéir.

Dans le verset 4.34, traduit en français, présenté dans le Coran provenant de l'Arabie saoudite, le mot indiqué est bien "frappez".

7 Conclusion

Ce qui me gêne avec l'islam, en tant que religion, est que c'est la seule religion qui autorise le mensonge, via par exemple la **Taqiya**¹⁰. Le "beau modèle" lui-même donnait l'exemple. Il avait toujours réponse à tout, toujours le bon verset qui "tombe du ciel" au bon moment pour justifier a) son mariage avec Aïcha, 6 ans,) pour épouser la femme de son fils adoptif [Coran 4:3, Qur'an 33:4], b) pour épouser la princesse, qu'il a capturé et dont il a fait massacrer la famille (père, frères ...) ou pour avoir des relations sexuelles avec une prisonnière de guerre et ses esclaves [Qur'an 33:50, Coran 4:24, , Sahih Bukhari, 1, 8, 367] etc. [un homme adulte est autorisé à sucer le sein d'une femme [Sahih Muslim, 8.3424, 3425, 3427, Malik, livre 30, hadith 30.2.12]] etc. etc. Mais, cela ne pose pas de problème à la majorité des musulmans.

Même si des cas comme Mahomet sont excessivement rares et peu connus, ils restent, malgré tout, décryptables au niveau de leur psychopathologie "gouroutiste". Voir cet article :

The Role of Psychotic Disorders in Religious History Considered [Le rôle des troubles psychotiques dans l'histoire religieuse considérée], [Evan D. Murray](#) ,MARYLAND, [Miles G. Cunningham](#) ,MD, Ph.D.Et [Bruce H. Price](#) ,MARYLAND, <http://neuro.psychiatryonline.org/doi/full/10.1176/appi.neuropsych.11090214>

La démarche scientifique n'a pas pu [et ne peut pas] s'élaborer sans une honnêteté intellectuelle stricte / rigoureuse. Ce qui n'est souvent pas le cas en terre d'islam (trop d'approximation, de manque de rigueur ...).

Donc, je me pose légitimement la question de savoir si cette propension au mensonge n'est pas une des raisons pour laquelle la démarche scientifique n'a pas pu être élaborée en terre d'islam (car celle-ci ne rencontrant pas les bonnes conditions pour son éclosion, le bon environnement, le bon terreau ... cela malgré la présence des maisons de sagesse, dans certaines capitales de différents califats ... _ ces maisons de sagesse ayant pour but de défendre l'islam, semble-t-il, et non la quête de la connaissance pure, gratuite, sans but concret précis, juste par curiosité).

Sur les maisons de la sagesse, voir cet article : https://fr.wikipedia.org/wiki/Maison_de_la_sagesse

8 Annexe 1 : Mauvaise foi en Algérie

Pendant plus de 40 ans, on n'a pas arrêté de répéter à la télévision algérienne, que les français avaient causé « 1 million de morts », sur 8 à 10 millions d'Algériens présents à l'époque de la guerre d'Algérie (de 1954 à 1962).

Puis, le chiffre est monté à 1,5 millions de mort, après 73, si je me souviens bien, ce qui n'a fait qu'accroître la haine de Algériens, pour la France.

Tout le monde s'y affirmaient « moujahid » (résistant ou héros) durant la guerre d'Algérie.

Affirmation constituant un énorme mensonge historique.

¹⁰ « C'est une pratique, au sein de l'islam, consistant à dissimuler ou à nier sa **foi** sous la contrainte afin d'éviter la persécution. Cette pratique est permise au sein du **chiisme** dans le cas où un fidèle fait face à une menace, mais elle est aussi permise au sein du **sunnisme**; dans les deux cas, elle relève de la **chari'a**. La pratique de la taqiya a un fondement **coranique**, notamment dans ces passages qui parlent du reniement de la foi en disant : « Quiconque le fait contredit la religion d'Allah, à moins que vous ne cherchiez à vous protéger d'eux. » (3, 28) tandis qu'un autre passage mentionne « **excepté celui qui a subi la contrainte et dont le cœur reste paisible en sa foi** » (16, 106). [...] Dans les années 1990, la "**tâqîya**" a reçu une autre interprétation et devient un moyen **stratégique de dissimuler sa foi dans un contexte de conquête**. Il est ainsi utilisé par des groupes **djihadistes** extrémistes tels qu'**Al-Qaida** et l'**État islamique**. À la suite des **attentats du 11 septembre 2001**, ce terme est appliqué par des islamophobes et des milieux politiques hostiles à l'islam de manière générale à tous les musulmans qui seraient ainsi accusés de "mensonge". ». Source : Taqîya, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Taq%C3%AEya>

En fait selon les historiens les plus sérieux, comme Benjamin Stora, on peut estimer "tout au plus" à 350 000 ou 600 000 morts, le nombre de victimes algériennes de la guerre d'Algérie, ce qui est déjà beaucoup.

On peut chercher à vérifier partout ce chiffre de 1 million de morts, en Algérie. Impossible.

Dans les années 70, je me suis rendu à la bibliothèque centrale d'Alger (qui correspondrait un peu à la BNF en France), pour vérifier ces chiffres de 1 à 1,5 millions de mort.

Mais, je n'y ai trouvé aucun livre, document, dans cette bibliothèque _ alors qu'elle regorge de livre en Français _, permettant de les vérifier _ aucun livre en français, sur la guerre d'Algérie, de Benjamin Stora, de Mohamed Harbi, de Yves Courrière, de Henri Alleg etc.

Ces absences du thésaurus étaient certainement liées à forte censure des médias qui régnait à l'époque sous Boumediene.

On a sinon toujours caché à cette télévision algérienne, que le FLN a toujours été bien plus cruel et barbare que les autorités et l'armée françaises, lors de la guerre d'Algérie (à Philippeville en 1955, à Oran en 1962, contre le mouvement concurrent algérien, le MNA, les harkis) ... même si l'armée française a commis plusieurs Oradour-sur-Glane (crimes de guerres, voire contre l'humanité), en Algérie, en particulier dans les Aurès ...

Et pour justifier leurs crimes et barbaries, les Algériens ont régulièrement fait le parallèle entre la résistance française face à l'occupant nazi, et la résistance algérienne face à l'occupant français, en « oubliant » alors que la résistance française n'a jamais tué des enfants (en tout cas intentionnellement), comme à Skikda (ex-Philippeville) ou lors des massacres d'Oran en 62 [que de personnes innocentes ont été tuées, comme le musicien juif Cheikh Raymond, mort assassiné le 22 juin 1961 à Constantine etc.] etc. ...

Mais pour rappel, la résistance française n'a tué que des soldats allemands d'occupation et des collaborateurs collaborant franchement avec des autorités d'occupations (la résistance française n'a pas tué des gens modérées, comme le FLN l'a fait avec certains démocrates algériens modérés après 1953).

Le fait de vivre dans une atmosphère de mensonges permanents dans un pays donné, déteint toujours sur la psychologie des gens qui y vivent.

Et s'il s'est créé un mouvement islamiste, violent, cruel en Algérie, avant les années 90 ... ce n'est dû au hasard.

Cette propension au mensonge (généralisé) est très inquiétante. Elle est porteuse d'autres malheurs pour les années à venir.

9 Annexe 2 : Les vrais chiffres du nombre de morts durant la guerre d'Algérie

(Ou le rétablissement de la "vérité" sur le nombre de morts de la guerre d'Algérie).

Le nombre de morts de la guerre d'Algérie varie selon les sources, et ce nombre varie beaucoup d'une source à l'autre comme l'on peut le voir, ci-après :

1) Environ 270.000 musulmans algériens sont aussi morts du fait de la guerre sur une population totale de dix millions d'habitants (le FLN arrondit le nombre de victimes musulmanes à ... un million).

Source : article « 19 mars 1962, Cessez-le-feu en Algérie », Encyclopédie en ligne Hérodote, <http://www.herodote.net/histoire/evenement.php?jour=19620319>

2) Pertes humaines algériennes :

Les pertes humaines algériennes sont très difficiles à évaluer, car les sources sont divergentes. Le général de Gaulle parlait de 145 000 victimes en novembre 1958, et de 200 000 en novembre 1959. Selon Djemila Amrane (archives algériennes), total cumulé de 132 290 militaires de l'ALN et 204 458 civils du FLN, dont au total 152 863 ont été tués, valeur qui correspond sensiblement à l'évaluation du 2e Bureau.

Du côté algérien, le FLN compte en 1964 1 500 000 victimes de cette guerre.

Des historiens se sont penchés sur la question : Guy Pervillé s'est appuyé sur des données démographiques — notamment les recensements de 1954 et 1966 — pour conclure à un minimum de 400 000 morts certaines. Xavier Yacono, dans un article paru en 1983, estime toujours à partir des recensements les pertes algériennes à 250 000 morts environ.

Le FLN fait valoir de son côté que les données démographiques ne rendent pas compte des massacres dans les douars et que ces chiffres correspondent peut-être davantage au nombre de morts dans les villes où les algériens étaient en effet recensés et inscrits à l'état civil.

La guerre fratricide entre le FLN et le MNA, mouvement de Messali Hadj fait 4 300 tués et 9 000 blessés en France et environ 6 000 tués et 4 000 blessés en Algérie¹⁷.

Bilan du nombre de harkis tués après le cessez-le-feu :

Le nombre de harkis tués après le cessez-le-feu varie selon les estimations entre 10 000 et 150 000¹¹. Il semble qu'actuellement, les historiens s'accordent à évaluer de 60 000 à 70 000 le nombre de morts
Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Massacres_de_harkis

Quant au nombre de harkis massacrés après le cessez-le-feu, les estimations varient entre 15 000 et 100 000 personnes. 18 Les chiffres des morts sont encore contestés car basés sur des témoignages locaux que l'on a supposé étendu à l'ensemble du pays. Les massacres de supplétifs ont commencé dès mars 1962 et ont culminé à l'automne. Ils sont dus à des règlements de compte, des vengeances mais aussi au zèle des « marsiens », ralliés FLN de la 25e heure, voulant montrer leur patriotisme.

Source : « Guerre d'Algérie », http://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_d'Alg%C3%A9rie

3) Selon Jean-Paul Mari, écrivain au Nouvel Obs :

Dans un article récent du Nouvel Observateur (28 février 2002), Jean-Paul Mari (°) évalue à 250 000 Algériens et à 30 000 Français le nombre des morts de cette guerre meurtrière et cruelle.

Les pertes françaises :

Les pertes militaires françaises - Français de métropole et d'Algérie, « Français musulmans », légionnaires - sont les mieux connues : 27 500 militaires tués et un millier de disparus.

Pour les civils français d'Algérie, le nombre est de 2 788 tués et 875 disparus jusqu'au cessez-le-feu. Il faut y ajouter 2 273 disparus entre le 19 mars - date de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu - et le 31 décembre 1962, dont plus de la moitié sont officiellement décédés.

Les pertes de la population algérienne :

Elles sont très difficiles à évaluer, car les sources sont divergentes. Le général de Gaulle parlait de 145 000 victimes en novembre 1959, et de 200 000 en novembre 1960. Du côté algérien, le FLN compte en 1964 « plus d' un million de martyrs ».

Des historiens se sont penchés sur la question : Guy Pervillé s'est appuyé sur des données démographiques - notamment les recensements de 1954 et 1966 - pour conclure à une fourchette de 300 000 à 400 000 victimes. Xavier Yacono, dans un article paru en 1983, estime les pertes algériennes à 250 000 morts environ.

Enfin, le chiffre le plus difficile à établir est celui des supplétifs musulmans - les "harkis" - après le cessez-le-feu ; pour eux, les estimations varient entre 30 000 et 100 000 personnes.

(°) Jean-Paul Mari est un grand reporter et écrivain français, écrivain au Nouvel Obs, né à Alger en 1950.

Source : <http://pagesperso-orange.fr/felina/doc/alg/pertes.htm>

3) Selon Benjamin STORA (°°) (un des historiens les plus sérieux à mes yeux) :

« En une centaine de pages, Benjamin Stora parvient à dire l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur la guerre d'Algérie. [...] Dans cette nouvelle édition d'un Repères paru d'abord en 1993, l'historien n'hésite pas à affronter les sujets les plus difficiles, comme le nombre de morts qu'il évalue à près de 500 000. Un livre d'histoire qui permet de sortir des litanies de l'ancienne victime et des autojustifications aveugles de l'ancien agresseur. » LIBÉRATION (concernant le livre « Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962) » de Benjamin STORA).

[http://www.collectionreperes.com/catalogue/index-Histoire de la guerre d Algerie 1954 1962 - 9782707142931.html](http://www.collectionreperes.com/catalogue/index-Histoire_de_la_guerre_d_Algerie_1954_1962_-_9782707142931.html)

(°°) Benjamin Stora est professeur d'histoire du Maghreb contemporain à l'INALCO. Il est notamment l'auteur aux Éditions La Découverte de « Histoire de l'Algérie coloniale 1830-1954 » (coll. « Repères »), de « Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962 » (coll. « Repères », nouvelle édition 2004) et de « La gangrène et l'oubli (1992-1998) ».

Selon le recensement de 1954, il y avait :

8 449 333 musulmans,
934 031 non musulmans

Source : Source : Annuaire statistique de l'Algérie année 1960, <http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2003-4-page-311.htm>

Donc, selon les chiffres des médias officiels (TV) Algériens, cela ferait 17 % de la population musulmane qui aurait été tuée ou massacrée (en général, dans une guerre même longue c'est rare qu'on dépasse 10 % de la population qui soit tuée. Sauf exception, comme dans le cas du génocide Kmer).

Selon le chiffre de B. Stora, cela ferait 0,059, soit 6 % de la population musulmane, ce qui fait déjà beaucoup !!

4) **Conclusion** :

=> Donc le nombre de musulmans morts pendant la guerre d'indépendance d'Algérie serait : a) selon la France, entre 1954 et 1962, d'environ 300 000 morts et b) selon l'Algérie, plus de 1 millions.

Le chiffre réel doit sûrement être situer en les 2 (500.000 à 600.000 morts), donc loin du chiffre de 1,5 millions des médias officiels (TV) Algériens.

Bibliographie

a) **Sur la Guerre d'Algérie** :

[1] La guerre d'Algérie, 3 vol, Henri Alleg (dir), Temps Actuel, 1981.

Histoire de la Guerre d'Algérie, 1954-1962, Benjamin Stora, la Découverte, 1993

[2] La guerre d'Algérie (1954-1994). La fin de l'amnésie, Mohammed Harbi et Benjamin Stora, Robert Laffont, 2004.

[3] La Guerre d'Algérie, Yves Courrière, 4 tomes parus chez Fayard et réédités en deux volumes en 2001.

[4] La guerre d'Algérie, Collectif, Libro-Document, 2004.

[5] La guerre d'Algérie sur Wikipedia : http://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_d'Alg%C3%A9rie

[6] Le massacre des Harkis, https://fr.wikipedia.org/wiki/Massacres_de_harkis

[7] Massacres d'août 1955 dans le Constantinois,

https://fr.wikipedia.org/wiki/Massacres_d%27août_1955_dans_le_Constantinois

[8] Massacre d'Oran (5 juillet 1962), https://fr.wikipedia.org/wiki/Massacre_d%27Oran

[9] Massacre de Sétif, Guelma et Kherrata (8 au 22 mai 1945),

https://fr.wikipedia.org/wiki/Massacre_de_Sétif,_Guelma_et_Kherrata

b) Sur le Front de libération nationale (FLN), le MNA etc. et la politique de l'Algérie :

[10] Le FLN sur Wikipedia :

http://fr.wikipedia.org/wiki/Front_de_lib%C3%A9ration_nationale_%28Alg%C3%A9rie%29

[11] MNA (Mouvement national algérien, ancien parti politique algérien dirigé par Messali Hadj),

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvement_national_alg%C3%A9rien_\(Guerre_d%27Alg%C3%A9rie\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Mouvement_national_alg%C3%A9rien_(Guerre_d%27Alg%C3%A9rie))

[12] ANP (Armée nationale populaire, Mouvement Algérien des Officiers Libres), <http://www.anp.org/fr/>

[13] Algérie 2013 : Le "Mouvement Algérien des Officiers Libres", <https://www.youtube.com/watch?v=jb2KkXRf1I0>

[14] Armée nationale populaire (Algérie), [https://fr.wikipedia.org/wiki/Armée_nationale_populaire_\(Algérie\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Armée_nationale_populaire_(Algérie))

Note : une autre fois, j'avais rédigé aussi ce post (ce message) sur Facebook :

En Algérie, est diffusé sans cesse le mythe de 1,5 millions de morts algériens, causés par l'armée française, pendant la guerre d'Algérie (1956 à 1962) (1)(2)(3).

Ce chiffre n'a jamais fait "tilt" dans l'esprit des algériens, alors que ces derniers étaient pourtant environ :

1950 8 872 000

1955 9 917 000

1960 11 278 000 (7)

Les chiffres les plus sérieux étant ceux de l'historien Benjamin STORA (entre 350.000 et 500.000) (4), ce qui est déjà beaucoup.

Selon, les estimations ces chiffres varient énormément entre 250.000 (5) et 800.000

"Après avoir pris connaissance des diverses estimations, Bernard Droz et Evelyne Lever, dans leur récente Histoire de l'Algérie 1954-1962 (Paris, Editions du Seuil, 1982), retiennent "un chiffre gravitant autour de 500 000 morts" qui leur paraît de l'ordre du possible (p. 343), tandis que l'historien Guy Pervillé, spécialisé dans les questions algériennes, opte pour un nombre compris entre 300 000 et 400 000 victimes" (6),

Ou encore, ce chiffre : + de 250 000 perte (4).

(1) Les deux versants de l'histoire. Autopsie de la colonisation, Paris, Albin Michel, 1967, 329 p. , p. 10.

(2) La Constitution de la République Algérienne Démocratique et Populaire du 10 septembre 1963 note dans son préambule que : "*La guerre d'extermination menée par l'impérialisme français s'intensifia et plus d'un million de martyrs payèrent de leur vie leur amour de la patrie et de la liberté.*" (Annuaire de l'Afrique du Nord, 1963, p. 852.)

Au début de 1968, le cheikh Abderrahmane El Djilali, du Conseil Supérieur Islamique, parle "*du million et demi de martyrs*" (Revue de Presse. Proche et Moyen Orient, n° 122, février 1968). Le Monde des 16-17 octobre 1977 donne un million et demi comme le nombre admis par les Algériens, et le même quotidien note encore, le 1.12.1980, que l'Algérie se définit comme le "pays du million et demi de martyrs". L'ancien Président Ben Bella parle d'une "saignée" d'un million et demi d'Algériens de 1954 à 1962 (Le Monde do 4.12.1980). Dans une émission de télévision de FR3 18 mars 1982, reproduisant un enregistrement de 1972, Pierre Mendès-France avance avec conviction le nombre d'un million de morts.

(3) Revue de Presse. Proche et Moyen Orient, n° 156, juin 1971. Le Président Boumediène ne songe certainement qu'à la population musulmane. Par la suite il optera aussi pour "le pays du million et demi de martyrs" (Le Monde des 3 et 4 janvier 1982).

(4) https://fr.wikipedia.org/wiki/Guerre_d%27Alg%C3%A9rie

(5) <http://felina.pagesperso-orange.fr/doc/alg/pertes.htm> (250.000)

(6) Les pertes algériennes de 1954 à 1962, Xavier Yacono, Persée, www.persee.fr/doc/remmm_0035-1474_1982_num_34_1_1963

(7) Démographie de l'Algérie, https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9mographie_de_l%27Alg%C3%A9rie

10 Annexe 3 : Le Kassaman, l'hymne national algérien

Toute cette désinformation pour diaboliser le comportement des Français (de son armée et des colons) et, a contrario, dédouaner les Algériens musulmans et le FLN des massacres commis en Algérie [tout le déni qui entoure ces derniers massacres], a conduit à développer une culture de haine contre la France, qui se retrouve dans Le Kassaman, l'hymne national algérien. 'ennemi, la France, y est clairement désigné dans ce 3^{ème} couplet :

العتاب وقت مضى قد فرنسا يا الكتاب يطوى كما طويناه و الحساب يوم ذا ان فرنسا يا الجواب منا وخذي فاستعدي الخطاب فصل ثورتنا في ان الجزائر تحيي ان العزم عقدنا و فأشهدوا... فأشهدوا... فأشهدوا...	Yâ firansâ qad madhâ waqt ul-'itâb Wa tawaynâhu kamâ yutwa l-kitâb Yâ firansâ inna dhâ yawm ul-hisâb fa-sta'iddî wa khudhî minnâ l-jawâb Inna fî thawratinâ fasl al-khitâb Wa 'aqadnâ l-'azma 'an tahya l- jazâ'ir. Fa-šhadû ! Fa-šhadû ! Fa-šhadû !	Ô France ! le temps des palabres est révolu Nous l'avons clos comme on ferme un livre Ô France ! voici venu le jour où il te faut rendre des comptes Prépare toi ! voici notre réponse Le verdict, Notre révolution le rendra Car nous avons décidé que l'Algérie vivra Témoignez ! Témoignez ! Témoignez !
--	---	--

Sources : a) Kassaman — Wikipédia, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Kassaman>

b) Hymne Algérie + Paroles, <https://www.youtube.com/watch?v=1CEvoHbS4RU&list=RD1CEvoHbS4RU#t=22>

Table des matières

1	Mensonges dans la présentation de l'islam.....	1
1.1	Sur les versets incitant à frapper les femmes désobéissantes	1
2	Interprétation mensongère des versets décrivant l'aspect de la terre (notre planète).....	2
3	Al-fatihah la prière musulmane de haine anti-juive et anti-chrétienne, verset 7	3
4	Malédiction contre les juifs, chrétiens, femmes, buveurs de vin et homosexuels	7
5	Le beau modèle.....	9
5.1	Mahomet et le respect de la parole donnée	10
5.2	Le traitement par Mahomet de ses opposants.....	10
5.3	Tolérance de Mahomet.....	11
5.4	Mahomet et les femmes.....	12
5.5	Mahomet et les enfants.....	13
5.6	Mahomet et les esclaves.....	14
5.7	Caractère paisible, juste de Mahomet.....	14
5.8	Infailibilité de Mahomet.....	15
5.9	Mahomet et le racisme	16
5.10	Mahomet et la suppression de l'idolâtrie et de la superstition.....	16
5.11	Le caractère savant et omniscient de Mahomet	16
5.12	Le caractère incréé du Coran	17
6	Défense mensongère de l'islam.....	20
7	Conclusion.....	29
	<i>The Role of Psychotic Disorders in Religious History Considered [Le rôle des troubles psychotiques dans l'histoire religieuse considérée], Evan D. Murray ,MARYLAND, Miles G. Cunningham ,MD, Ph.D.Et Bruce H. Price ,MARYLAND, http://neuro.psychiatryonline.org/doi/full/10.1176/appi.neuropsych.11090214</i>	29
8	Annexe 1 : Mauvaise foi en Algérie.....	29
9	Annexe 2 : Les vrais chiffres du nombre de morts durant la guerre d'Algérie	30
10	Annexe 3 : Le Kassaman, l'hymne national algérien.....	34